

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P. Q.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1.00

6 mois.....0.50

ANNONCES

1ère Insertion (la ligne).....10c

Insertion subséquente (la ligne)....5c

Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS,
Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 27 JUILLET 1900

Parlement Fédéral

Ottawa, 18.—Aujourd'hui, à trois heures p. m., Son Excellence le Gouverneur Général s'est rendu avec le cérémonial ordinaire, à la Salle du Sénat, dans l'édifice du Parlement, et a pris son siège sur le Trône. Les membres du Sénat étant assemblés, il a plu à Son Excellence d'y faire requérir la présence de la Chambre des Communes, et cette Chambre s'y étant rendue, les Bills ont été sanctionnés au nom de Sa Majesté par Son Excellence le Gouverneur Général, savoir :

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne de la Rive Sud.

Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur.

Acte modifiant l'Acte du service civil.

Acte modifiant l'Acte du pilotage.

Acte constituant en corporation la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique.

Acte à l'effet d'aider à prévenir et régler les conflits ouvriers, et de pourvoir à la publication de la statistique industrielle.

Acte modifiant l'Acte de la milice.

Acte modifiant l'Acte modificatif de l'Acte des banques, 1900.

Acte contenant de nouvelles modifications au Code Criminel, 1892.

Acte à l'effet de refondre et modifier la loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur Général comme suit :

Qu'il Plaise à Votre Excellence :
"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :

"Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1900, et le 30e jour de juin 1901, et pour d'autres objets liés au service public, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de clore la Cinquième Session du Huitième Parlement par le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous dispensant de vous réunir davantage en Parlement, je désire vous remercier de l'attention soutenue que vous avez donnée aux travaux d'une session d'une longueur exceptionnelle.

Lorsque j'ai ouvert le Parlement, au mois de février dernier, les préoccupations de tout l'Empire britannique étaient concentrées sur la guerre qui sévissait dans le Sud de l'Afrique. Les succès marqués qui ont couronné les armes de Sa Majesté et auxquels les soldats volontaires du Canada ont pris une part éminente et glorieuse justifie l'espoir que la paix sera bientôt rétablie dans ce pays éloigné.

Le grand nombre de projets de loi privée ayant en vue des entreprises industrielles, étudiés et passés durant la session est un fort indice du grand développement des affaires du pays.

Je désire vous féliciter au sujet de l'état florissant des revenus publics. Les fortes recettes ont permis à mon gouvernement de pourvoir libéralement au service public et de maintenir le Canada dans sa haute situation financière.

Un trait caractéristique de la session a été l'adoption de mesures qui devront avoir une influence bienfaisante sur l'avenir du Canada.

Les modifications heureuses apportées à l'acte concernant les banques tendront à perfectionner un système de banque dont le Canada a le droit d'être fier.

L'augmentation de la préférence accordée par notre tarif à la Grande-Bretagne aura pour effet de stimuler le développement de notre commerce avec la mère-patrie.

La mesure que vous avez adoptée relativement à l'admission des effets publics canadiens à la liste des valeurs de nature à fournir des placements aux fidé-commissaires de la Grande-Bretagne a eu pour suite une législation similaire au Parlement impérial, ce qui, en temps et lieu, produira une amélioration importante dans les affaires de finance de la Puissance.

Il y a lieu de croire que la législation de la présente session aura des résultats importants et avantageux. Je vous félicite surtout d'avoir passé l'acte de la Conciliation qui, on peut l'espérer avec confiance, améliorera non seulement la condition des classes industrielles, mais aussi favorisera davantage les rapports qui doivent exister entre le capital et le travail.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie des généreux crédits que vous avez votés pour le service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Il me fait grandement plaisir de

constater que la prospérité du pays continue sans diminuer, et j'exprime l'espoir ardent que la Providence ne cessera de répandre ses bénédictions sur notre patrie.

L'Orateur du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur Général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à samedi, le premier jour de septembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence prorogé jusqu'à samedi, le premier jour de septembre prochain.

Chronique de Francoise

J'ai assisté ces jours derniers à la visite du jury chargé de visiter le département de l'Instruction publique, et si je dois en juger par les expressions de sa haute satisfaction, satisfaction qu'il a exprimée à plusieurs reprises, nous pouvons nous bercer de l'espoir des plus hautes récompenses.

On a remarqué que la province de Québec a non seulement, dans ce département, une exposition excellente, mais qu'elle figure des plus avantageusement parmi les autres nations.

On a constaté de plus qu'il y avait eu un travail général dans l'organisation de cette partie de l'administration de l'Instruction publique, tant de la part du gouvernement que de celle des maisons d'éducation particulières qui y ont pris part.

Le jury a hautement félicité le gouvernement de sa bonne direction et des sacrifices pécuniaires qu'il a dû s'imposer dans cette organisation.

Chacun des membres a pris avec lui le volume préparé par les soins du gouvernement provincial pour cette exposition.

Ce volume, qui contient tout près de 400 pages, est bien propre à donner une idée exacte des industries et des richesses de notre sol. Il a été soigneusement préparé et je ne saurais mieux préciser jusqu'à quel degré de perfection en disant qu'on en avait confié le travail à M. Arthur Buies.

Notre grand littérateur canadien l'a marqué au bon coin en faisant précéder ses précieux renseignements d'une préface qui rappelle parmi tant de phénomènes politiques et sociaux l'existence d'un petit peuple de 65,000 âmes, abandonné il y a cent quarante ans, comptant aujourd'hui deux millions et demi et en mesure désormais d'apporter un concours vivant et fructueux au développement humanitaire de la jeune et puissante Amérique.

Quelques écoles de campagne ont envoyés des cahiers de devoirs de leurs élèves.

Ces cahiers sont feuilletés et lus avec attention ainsi que l'attestent les nombreux témoignages que leurs lecteurs écrivent en marge.

Ce sera de charmants souvenirs que ces lignes tracées par des mains inconnues et qui s'adressent à des enfants dans les veines desquels coule le même sang français.

Le Canada a, ici, beaucoup de

sympathies ; si on remarque notre pays plus que les autres, si on l'élève au-dessus du niveau des autres colonies c'est à cause de son origine première et de la fidélité dont nous avons fait preuve dans la conservation de notre langue.

Les cahiers de devoirs des élèves confiés à la direction de Mlle Joséphine Gaudreau, institutrice à St-Pascal, portent plusieurs inscriptions qui sont de nature à réjouir le cœur de leurs propriétaires.

Sur une composition écrite par Alice Lavoie, je relève ces remarques flatteuses :

"Bravo, petite Canadienne ! voilà qui est gentil et bien exprimé."

Plus loin :

"La France et les Français, ma mignonne, ont beaucoup de leur cœur au Canada."

Et encore :

"Vive le Canada ! Aime ton pays."

Sur le cahier de Anna-Marie Tardif :

"Mes félicitations et compliments à la petite Canadienne."

"Lu avec plaisir cette page pleine de bons sentiments."

"Au revoir à la prochaine Exposition. Une Française envoie un amical bonjour à l'auteur de ces lignes."

Et l'on peut ainsi s'oublier des heures dans la lecture de ces gracieux et touchants messages.

Je suis heureuse de mentionner dans cette chronique le succès bien mérité que remporte la carte de la confédération canadienne, telle que compilée et dessinée par l'un des nôtres, M. L. A. Desrosiers, du département des Travaux Publics à Ottawa.

Cette carte gigantesque, mesurant vingt-trois pieds de longueur par douze de largeur, fait l'admiration des connaisseurs, qui ne se lassent pas de louer la patience, l'habileté et la science du bon dessinateur.

Nous avons là, devant les yeux, non seulement l'aperçu d'un territoire—et ce territoire est le nôtre—plus grand que l'Europe entière, jouissant d'une position géographique merveilleusement avantageuse et belle, mais un spécimen du savoir-faire d'un de nos compatriotes qui, par son succès, contribue encore à notre gloire.

Ce travail est d'un mérite tellement grand, que son auteur peut s'attendre à une mention spéciale à l'heure des récompenses publiques.

FRANCOISE.

Paris, 6 juillet 1900.

Lord et Lady Minto sont partis pour Dawson City, hier. Ils seront de retour à la fin d'octobre.

L'Hon. M. Robidoux.—Nous regrettons d'apprendre que l'Hon. M. Robidoux, Secrétaire-Provincial, a été, dimanche matin, victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie. M. Robidoux se préparait à prendre un bain quand il glissa et se meurtrit les côtes. Le Dr René Hébert qui se trouvait par hasard de passage dans la famille, prodigua ses soins au blessé qui devra garder le lit pendant plusieurs jours.

Paix ou Guerre

De M. Paul de Cassagnac, dans l'Autorité, de Paris :

"Je ne connais pas de situation plus sottise et plus ridicule que la situation de l'Europe en général et de la France en particulier, vis-à-vis de la Chine.

"Est-on, n'est-on pas en guerre ?

"On ne doit pas être en guerre, assurément, puisque les ambassadeurs de la Chine à Londres, à Paris, à Berlin, continuent de résider et n'ont pas reçu leurs passeports.

"Et d'autre part, ce n'est pas non plus la paix, puisqu'une fiévreuse activité règne dans les ports et dans les arsenaux ; puisque Guillaume, par métaphore véhémente, montre la torche sanglante de la guerre éclairant l'Orient ; puisque nous, de notre côté, nous fabriquons à la hâte, faute d'une armée coloniale qui nous manque toujours, de faux régiments d'infanterie de marine, sous le nom de "régiments de marche," et puisque, enfin, de toutes parts, des troupes européennes et japonaises s'acheminent rapidement vers la Chine, aux appels désespérés de nos chargés d'affaires, et avec la crainte, quelque peu justifiée, d'arriver encore trop tard.

"Sans parler de la proclamation attribuée au gouvernement chinois, par laquelle la guerre nous est formellement et officiellement déclarée.

"Il est vrai qu'en France nous avons l'habitude de cet état mixte, qui n'est pas la guerre et qui n'est pas la paix.

"Ainsi, par exemple et pour ne parler que des événements les plus récents, nous venons de faire une tournée, une promenade, si vous le voulez bien, le long des frontières du Maroc, durant laquelle un millier d'hommes a été tué, et qui nous coûte, la note vient d'être présentée au Parlement, la somme ronde de onze millions.

"On nous a expliqué que ce n'était pas la guerre, mais simplement une expédition scientifique, appuyée par quelques régiments et du canon."

L'Hon. M. Bernier visitera samedi, le pénitencier de St-Vincent de Paul.

Le Journal de Waterloo, organe des conservateurs français des Cantons de l'Est, annonce qu'il cesse de paraître.

Ministre intérimaire. — L'Hon. M. E. Bernier, du revenu de l'Intérieur, remplira les fonctions de ministre de la marine et des pêcheries pendant l'absence de sir Ls Davies.

La nouvelle législature de la Colombie Anglaise s'est réunie jeudi dernier.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par sir Henry Joly, comme lieutenant-gouverneur.

Ottawa, 23. — La sentence de mort prononcée contre le meurtrier Avila Bourassa a été commuée en un emprisonnement à vie. Il sera envoyé à l'asile ; les ministres auxquels avait été soumise la cause étant venus à la conclusion que Bourassa avait tué sa femme dans un moment d'aliénation mentale.

Echos de la guerre

EN CHINE

New-York, 19.—Le "New-York Journal" de ce matin publie un câblegramme de Londres dans lequel il est dit que la situation s'aggrave à chaque heure.

"La révolte s'est étendue à la Chine méridionale, au centre et à l'ouest de l'Empire, aussi bien qu'à la Corée, et toutes les concessions étrangères, ainsi que les ports de traité sont menacés. Il ne s'agit plus d'un pur soulèvement révolutionnaire contre les étrangers, mais d'une vraie guerre avec la nation et le gouvernement chinois, une guerre dont il est impossible de prédire le résultat final. Il est maintenant clair que le gouvernement chinois n'est pas seulement identifié avec le mouvement, mais qu'il le dirige, qu'il est en communications avec les vice-rois dans les diverses parties de l'Empire, lesquels sont en parfait accord avec lui, et que si les vice-rois essaient de temporiser avec les puissances et prétendent déplorer l'état de choses actuel, c'est simplement dans le but de donner plus de temps au gouvernement pour préparer ses moyens de défense."

La dépêche ajoute qu'on peut s'attendre prochainement à une bataille navale. Elle donne cette intéressante note :

"On affirmait dans les couloirs de la Chambre des Communes, cet après-midi, que lord Roberts serait envoyé de l'Afrique du Sud en Chine, vu qu'il est le seul officier qui soit d'un rang assez élevé, qui ait assez d'expérience des choses d'Asie et de renommée pour que les troupes étrangères consentent à marcher sous ses ordres."

Une dépêche de Shanghai dit que la Russie a été en négociations secrètes avec le prince Tuan, par l'intermédiaire du vice-roi Li Hunk Chang.

New-York, 19.—Un journal de cette ville publie une longue dépêche de Londres disant que le gouvernement russe a remis ses passeports à l'envoyé chinois à St-Petersbourg et a prié les membres de la légation chinoise de quitter la Russie, parce que le gouvernement impérial de la Chine donne son appui aux Boxeurs et dirige leurs mouvements.

New-York, 19.—M. Burn Murdoch, agent de M. Pritchard Morgan, en Corée, qui vient d'arriver à Londres après un voyage de soixante jours, en passant par Vladivostok, le chemin de fer transsibérien et Moscou, dit que la Russie, même avant son départ, mobilisait des troupes dans le centre, l'est et l'ouest de la Sibérie, et que près de 300,000 soldats étaient dirigés vers la Manchourie.

Victoria, C. A., 19.—On a appris par une lettre d'un correspondant de Tien-Tsin, expédiée le 7 courant que le Révérend V. G. Norman, avait été horriblement torturé par les Boxeurs, près de Tien-Tsin. Dépouillé de ses vêtements, le missionnaire a été attaché à un poteau, un collier de fer autour du cou ; on lui a donné des coups de couteau, on l'a arrosé de plomb fondu, puis son corps a été haché.

Hong Kong, 19.—Li Hung Chang et sa suite sont arrivés ici hier soir et sont débarqués ce matin. Les Chinois ont été reçus avec une salve de dix-sept canons. Accompagné d'une garde d'honneur de Welsh Fusiliers et d'un corps de musique, le vice-roi s'est rendu à la bâtisse du gouvernement où il a été reçu

par le gouverneur, sir Henry A. Blake, les généraux Gazalee et Barrow et les autres fonctionnaires. Li Hung Chang a été très discret. Il a dit qu'il avait reçu des nouvelles positives que les ministres et les étrangers à Pékin, excepté le baron Von Ketteler, ministre allemand, étaient sains et saufs, le 8 juillet, et que l'édit impérial qui le rappelait à Pékin venait de l'impératrice et de l'empereur et non du prince Tuan.

Londres, 19.—On rapporte qu'une armée impériale chinoise marche sur Wei-Hai-Wei, concession et forteresse anglaise à l'entrée du golfe de Pé-tchi-li, avec l'intention de jeter les Anglais dans la mer, en conséquence des renforts anglais sont expédiés en hâte à cette place. Les citoyens ici et à Berlin demandent à grands cris que Pékin et les tombeaux impériaux soient détruits par le feu ; c'est un projet qui va rendre la résistance des Chinois encore plus opiniâtre et désespérée.

Shanghai, 19.—Plus de 100,000 Chinois armés et pourvus d'artillerie de campagne et de mitrailleuses, sont à moins de quarante-huit heures de marche de Shanghai.

Paris, 20.—Le ministre de la Chine à Paris a remis à M. Delcassé une dépêche de l'empereur de la Chine pour qu'il la communique au président Loubet. La dépêche a été expédiée jeudi, le 19 juillet, par le gouvernement de Shang Tung, et demande la médiation de la France auprès des puissances étrangères. Le télégramme ne fait aucune allusion aux ministres étrangers à Pékin.

M. Delcassé a informé le ministre que la réponse du président Loubet serait adressée à la légation française à Pékin, où le gouvernement impérial pourrait l'obtenir, mais le gouvernement de la république attendait jusqu'à ce qu'il ait acquis la certitude que le ministre français à Pékin est sain et sauf.

La réponse de M. Delcassé a été que la requête ne serait prise en considération que lorsqu'on aurait la certitude absolue que les conditions suivantes auront été exécutées :

1. Une protection efficace devra être assurée au ministre de France et à ses collègues du corps diplomatique à Pékin, et ils devront tous pouvoir communiquer en toute liberté avec leurs gouvernements respectifs.

2. Le prince Tuan et les hauts fonctionnaires responsables des événements actuels devront être révoqués de leurs fonctions par le gouvernement, en attendant qu'ils soient châtiés.

3. Les autorités et les corps de troupes dans tout l'empire devront recevoir l'ordre de cesser les hostilités contre les étrangers.

4. Des mesures rigoureuses seront prises pour la répression du soulèvement des Boxeurs.

Aussi longtemps que ces conditions n'auront pas été remplies, il n'y aura pas lieu de suspendre l'action militaire.

Bruxelles, 20.—Le consul de Belgique à Shanghai envoie la dépêche suivante datée du 19 juillet :

"Sheng annonce que les étrangers étaient sains et saufs le 19.

"Un décret impérial daté du 16 juillet ordonne au vice-roi de Tien-Tsin d'évaluer les dommages causés par les troubles et aux soldats de supprimer la révolte."

New-York, 21.—Le correspondant du "New-York Journal" à Londres, dit :

"Des négociations diplomatiques

se poursuivent activement entre les puissances touchant une coalition contre la Chine. Les bureaux des affaires étrangères de l'Angleterre et des Etats-Unis se mettent en parfait accord sur la question de partage.

"Ces deux gouvernements vont probablement se déclarer ouvertement contre le partage dans quelques jours.

"Un grand nombre de dépêches s'échangent entre le secrétaire d'état Hay et lord Salisbury, dans le but d'en arriver à une politique identique pour les deux pays.

Marseille, 22.—Le bruit court que le gouvernement français a affrété quatre transports qui serviront à emmener des troupes en Chine. Des négociations sont entamées pour d'autres navires. On croit savoir que 30,000 hommes de terre et de mer seront envoyés en Chine.

Berlin, 22.—La situation sur la frontière russo-chinoise est beaucoup plus dangereuse qu'on ne croyait. 120,000 Chinois attaquent actuellement les Russes. Les rapports sur les résultats des opérations sont contradictoires.

Londres, 22.—L'Amirauté a reçu hier, le télégramme suivant de l'amiral Seymour : "Tien-Tsin et les environs ont été complètement évacués par les Chinois.

Washington, 23.—Le président a prêté l'oreille à l'appel du gouvernement chinois transmis par le ministre Wu, et a dit qu'il était prêt à agir comme médiateur entre le gouvernement impérial et les puissances, mais seulement sous certaines conditions qui doivent d'abord être remplies par le gouvernement chinois. La nature exacte des termes proposés par le département d'Etat ne peut être donnée avant demain. On s'attend à ce qu'alors, le texte de l'appel des Chinois et la réponse du Président seront publiés.

On sait cependant que la réponse s'accorde parfaitement avec la déclaration de principes faite par le secrétaire Hay dans sa note aux puissances et de plus qu'elle accepte comme vraies les déclarations des Chinois concernant la sûreté des ministres étrangers à Pékin.

Paris, 23.—Le prince Henri d'Orléans a demandé au gouvernement français la permission de servir en Chine dans n'importe quelle condition. Sa demande sera probablement accordée.

Tien-Tsin, 15 juillet, par voie de Shanghai, 20.

La journée d'aujourd'hui a été entièrement consacrée au pillage de la ville indigène. Des marchandises, dont la valeur est estimée à plusieurs millions de taëls, ont été prises. La ville entière est remplie de soldats de toutes les nationalités, avec leurs armes, qui enfoncent les portes des magasins, forcent les tiroirs des bureaux et les portes des coffres-forts, et sortent de tout côté avec des étoffes de soie, des fourrures, des lingots d'argent, des bijoux et de l'argent.

Le général Dorword, le commandant des troupes anglaises, dit que les objets officiellement saisis dans la ville indigène représentent une valeur de plus d'un million de taëls.

Tous les objets saisis seront envoyés au secrétaire de la guerre en Angleterre, et les nations intéressées décideront ensuite ce que l'on doit en faire.

La ville a été divisée aujourd'hui en plusieurs districts. Les Américains occupent la porte du sud, les Anglais celle du nord, les Français

celle de l'ouest et les Japonais celle de l'est.

Les Américains, les Anglais et les Français reçoivent de Takou des trains entiers chargés d'approvisionnements.

Londres, 23.—Une dépêche de St-Petersbourg au "Daily Mail" dit qu'en dépit du démenti officiel, il est certain que la ville de Blagovestchensk, capitale du district de l'Amour, Sibérie, a été capturée par les chinois qui s'y sont maintenus jusqu'au 21 juillet, alors que le colonel Gribosky les en a chassés après un combat de 8 heures.

Gribosky s'est emparé de 8 canons et de 200 prisonniers, mais a subi d'énormes pertes, 870 russes ont perdu la vie dans l'assaut donné à la ville.

Londres, 23.—D'après le correspondant du "Daily Mail" à Chéou la défaite de Tientsin a tellement découragé les Chinois qu'ils demandent à faire la paix. Le correspondant dit qu'on a fait plusieurs tentatives pour envoyer des messages à Pékin, mais jusqu'à présent sans résultat connu ; il ajoute que le bruit court de nouveau que les Russes arrivent à Pékin par le nord. Il est impossible de confirmer ou de démentir ces dires, mais les uns ou les autres peuvent expliquer les efforts faits par la Chine pour gagner du temps.

Shang Hai, le 23.—Trois mille troupes russes sont arrivés de Port Arthur à New Chong. Leur marche est barrée par 10,000 chinois des troupes régulières bien armés et bien exercés. Une bataille est imminente.

Les chinois sont sur la défensive, mais ne permettront pas aux Russes d'avancer.

Londres, 24.—Des dépêches de Saint-Petersbourg disent que la situation en Mandchourie est beaucoup plus sérieuse qu'on ne le croit. On assure que les Chinois ont occupé Heilar, où le personnel du chemin de fer russe est cerné et dans une situation désespérée.

D'après le correspondant du Times, à St-Petersbourg, le général Kouroupatkine, le ministre de la guerre russe, sera le commandant en chef des forces russes en Chine, et il prendra probablement le commandement de toutes les troupes alliées.

Washington, 24.—Ce matin le ministre de Chine a reçu une dépêche de Sheng, directeur des chemins de fer et télégraphes à Shanghai, disant que les ministres étrangers seraient envoyés de Pékin à Tientsin sous escorte, et que le gouvernement impérial les a protégés et leur a fourni des vivres.

EN AFRIQUE

Prétoria, 19.—Methuen a occupé aujourd'hui Heckpoort presque sans position. Ian Hamilton et Mahon ont continué leur marche au nord du chemin de fer de la baie Delagoa. Hunter fait la reconnaissance des positions occupées par les troupes de l'Etat Libre, entre Bethlehem et Ficksburg.

Londres, 20.—"L'Express" publie une dépêche de Lourenço Marques, disant que M. Kruger a fait couper ses cheveux et s'est fait raser.

Londres, 22.—Le général DeWet a encore réussi à couper les communications de lord Roberts par chemin de fer et par télégraphe et a capturé 100 Highlanders. Le rapport de ce hardi coup nous est donné par un télégramme du général Forester Walker, daté du Cap, le dimanche 22 juillet, et transmettant une dépêche du général Knox.

Paris, 24.—Une des plus terribles tragédies qui se soient déroulées en France dans ces dernières années a eu lieu au village de Goult-Lumières, près d'Avignon, samedi soir. Depuis quelques mois, un nommé Jean-Baptiste Allemand, fermier dans les environs et âgé de 27 ans, faisait la cour à Marie Grégoire, fille de Hilarion Grégoire, le maire du village. Mais la jeune fille refusait de l'écouter.

Samedi soir, vers 9 heures, les habitants du village étaient réunis sur la place publique pour écouter la musique, quand Allemand, armé d'un couteau de boucher long de 33 centimètres, s'est élancé soudain au milieu de la foule, frappant à droite et à gauche comme un fou. Sa première visite a été Mlle Grégoire, qui a reçu un coup de couteau dans la partie gauche de la poitrine, un autre dans la joue et neuf autres coups dans l'abdomen. La mort a été presque instantanée. L'assassin a ensuite tourné sa fureur contre la mère de la jeune fille et, d'un seul coup de couteau, lui a tranché la veine jugulaire. Grégoire, en essayant de se porter au secours de sa femme, a reçu à l'abdomen deux blessures mortelles.

Allemand s'est ensuite élancé sur une demoiselle Ripert qu'il a frappée au cœur d'un coup de couteau. La victime suivante a été une petite fille de 12 ans, Alexandrine Guiton, qu'il a mortellement blessée. Il a frappé encore, mais moins grièvement, Mme Pivet, femme de l'instituteur de la localité, Mlle Hortense Roux, Camille Auphant et François Sylvester. Enfin Allemand ne s'est pas donné moins de quatorze coups de couteau et est tombé sur les marches de la mairie, qui étaient couvertes du sang de ses victimes ; il est mort douze heures après.

En réponse aux questions du procureur de la république, il a déclaré qu'il avait voulu se venger de Mlle Grégoire et d'une demoiselle Elodie Donnaud, à laquelle il avait fait également la cour à une certaine époque. C'est en essayant d'atteindre cette dernière qu'il a frappé Mlle Ripert.

ETATS-UNIS

Washington.—Le cardinal Francis Satolli, le premier délégué du pape en ce pays, a été nommé préfet de la Propagande par le pape Léon XIII.

Manchester.—A une assemblée des amis des Révérendes Sœurs du Précieux Sang, tenue hier après-midi, il a été décidé de faire un bazar pour venir en aide à cette communauté. Ce bazar sera tenu au monastère du Précieux Sang, le 10 septembre prochain.

Boston, Mass.—On a dit à un congrès de fleurs du Sud que dans le département du filage les Etats-Unis devançaient tous les autres pays du monde si tout ce qu'on dit d'une nouvelle invention de Victor Bélanger, de cette ville, est bien fondé.

M. Bélanger, qui a publié jadis le "Courrier de Worcester," est un jeune homme dont la fortune a changé subitement. Pauvre jusqu'à ces dernières années, il se livra entièrement aux inventions.

Appuyé par M. Josiah Quincy, l'ancien maire de Boston, M. Bélanger travaille depuis trois ans à l'invention qui doit lui rapporter des millions. Oui, des millions ; car la compagnie qui exploitera cette nouvelle invention lui a accordé \$2,500,000 en actions pour sa part, sans compter une forte somme en espèces.

L'invention de M. Bélanger con-

siste en une cirole à fileuse opérant dans une bande à air comprimé, ce qui augmente considérablement la vitesse de la machine à filer.

Hartford, 20.—Quelques minutes après minuit ce matin, Charles B. Cross, le meurtrier de 18 ans, a été pendu à la prison de l'Etat. Il a reçu le coup fatal à minuit et neuf minutes. Pendant une couple de minutes sa charpente décharnée s'est agité par soubresauts au bout de la corde. Trois minutes plus tard les médecins ont constaté qu'il était mort.

Chicago, 24.— Une dépêche spéciale adressée au *Record*, de Marshall, Mich., dit qu'il a neigé en cet endroit, hier soir, pendant quelques minutes, au cours d'une tempête. Le vent a causé des dommages considérables. Des granges ont été renversées, des toits enlevés, des vitres brisées et des vergers presque entièrement détruits.

Mackinac, Mich. — On annonce que le parc de l'Etat du Michigan, à Mackinac, sera bientôt doté d'une statue à la mémoire du père Marquette. Il est question dans le Nord-Ouest de faire du 1er août un jour de fête qu'on appellera "la fête de Marquette." C'est le général John C. Black, de Chicago, qui prononcera le discours de circonstance cette année à la réunion de la "Marquette Association," à Mackinac Island.

Washington.—La compagnie Générale Transatlantique, par l'entremise de l'ambassadeur Cambon, a produit une réclamation de \$1,500,000 francs au département d'Etat, comme indemnité pour les pertes souffertes par suite de la saisie et la détention de deux de ses navires, le Manoubia et le Lafayette, pendant les premiers jours de la guerre hispano-américaine. Ces navires ont été saisis alors qu'ils tentaient de forcer le blocus établi par le gouvernement dans le port de la Havane.

River Point, R. I. — Mardi, la Congrégation Canadienne Catholique de Centreville, R. I., était en liesse.

Plus de mille personnes assistaient à une cérémonie des plus imposantes, occasionnée par la célébration des noces d'or de M. Joseph Blanchard et de Geneviève Brouillard.

De cette union demi séculaire sont nés huit enfants, dont trois garçons, Joseph, Jean-Baptiste et Edouard, et cinq filles, Marie, Céline, Philomène, Alphonsine et Délina.

De ce nombre, six sont encore vivants. Céline et Alphonsine sont mortes.

En même temps, leur fils Joseph, qui il y a vingt-cinq ans unissait sa destinée à Victorine Brouillard, célébrait ses noces d'argent à la grand-messe chantée à cette occasion.

Le petit-fils de ces vénérables vieillards, qui lui aussi porte le nom de Joseph, contractait aussi ce même jour, mariage avec Melle Edouardina Hébert, fille d'Edouard, de River Point, R. I.

A louer
M. Joseph Brodeur informe les commerçants qu'il a un beau magasin à louer sur la rue Cascades, entre les rues St Hyacinthe et St Joseph. S'adresser sur les lieux à M. Joseph Brodeur.

\$15, \$20, \$25
Pour être vendus, immédiatement, 3 Pianos de seconde main, 6 octaves; \$15, \$20 et \$25.
S'adresser à LA TRIBUNE.

La maladie d'estomac

REND LA VIE MISÉRABLE A DES MILLIERS DE PERSONNES

Mme John Holland, de Tarantum, I. P. E., raconte sa guérison pour le bénéfice des milliers de personnes souffrant comme elle a souffert. — Les Pilules Roses du Dr Williams l'ont guérie après que les autres remèdes eurent fait défaut.

Du *Watchman*, Charlottetown:

Mme John Holland, de Tarantum, I. P. E., est bien connue et hautement respectée de tous ses concitoyens. Elle mena, pendant quelques années, une vie de misère et de souffrance, ayant beaucoup souffert de cet ennemi commun de l'humanité, la dyspepsie. Un reporter ayant entendu parler de sa guérison, au moyen de ce merveilleux remède, les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles, se rendit chez Mme Holland, dans le but d'obtenir des renseignements qui lui furent fournis comme suit:

" Il y a environ quatre ans, je devins très malade, j'étais atteinte d'une grave maladie d'estomac, accompagnée de chaleurs et de frissons. Ces attaques étaient généralement précédées d'insomnie et de stupeur qui exigeaient, afin de me tenir éveillée, une attention constante. J'avais peu ou pas d'appétit et la nourriture me tombait sur l'estomac comme une pierre. Je continuai à empirer, restituant les aliments que je prenais, à avoir des frissons et des chaleurs aux pieds. J'étais tellement faible que je ne pouvais faire une certaine distance à pied, sans me reposer. Je n'osais pas travailler. Je savais que je ne pourrais pas vivre longtemps dans une telle condition. Je ne pesais plus que 115 livres. Il y a deux ans, je commençai à prendre les Pilules Roses du Dr Williams. Avant de les prendre, j'avais essayé un grand nombre de remèdes qui étaient annoncés, mais sans obtenir aucun soulagement. Je n'ai commencé à me sentir mieux qu'après avoir commencé à prendre la seconde boîte, mais ensuite ma guérison s'est opérée rapidement. J'ai pris cinq boîtes de pilules, en tout, et je n'ai jamais été en meilleure santé durant toute ma vie que je le suis maintenant. Toutes les sensations désagréables de la dyspepsie sont disparues, et je prends mes repas avec goût et mon poids a augmenté de 115 à 139 livres. Il y a maintenant plus qu'un an que j'ai cessé de faire usage des pilules et comme je n'ai eu aucune attaque de la maladie durant tout ce temps, je puis dire, sans crainte, que ma guérison est permanente. Je recommande fortement aux personnes atteintes de maladie d'estomac d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams."

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en atteignant le germe de la maladie. Elles renouvellent et purifient le sang, et fortifient les nerfs, chassant par là la maladie du système. Evitez les imitations en insistant pour que chaque boîte que vous achetez, se trouve dans une enveloppe portant la marque de fabrique au long, "Dr Williams' Pink Pills for Pale People." Si votre fournisseur ne les tient pas, elles vous seront envoyées franco par la poste, à raison de 50 cts la boîte, ou six boîtes pour \$2.50 en vous adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Peintres demandés
4 ou 5 bons peintres trouveront de l'emploi immédiatement en s'adressant à
GEORGE CODERE & CIE,
243, rue Cascade
j. a. c. St-Hyacinthe.

Boulangerie & Logements A VENDRE AU VILLAGE D'UPTON

Conditions Avantageuses
Le soussigné offre en vente, au village d'Upton, près de l'église, un splendide terrain de 200 pieds de largeur par 135 pieds de profondeur, sur lequel sont construits une bonne boulangerie avec logement au-dessus, et une bonne maison privée à côté. Le tout en ordre parfait. La place est très avantageuse pour un bon boulangier.

JOSEPH BRODEUR,
Marchand de fleur,
Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Ecole commerciale pratique

RUE ST-DENIS No 3 (en haut)
ST-HYACINTHE
B. LALIME, - - - Professeur

Calligraphie, Correspondance, Arithmétique, Tenue de Livres, Langue Anglaise.

Correspondance sollicitée.

A vendre

Au village de Laprésentation, une boulangerie, avec résidence, hangar, grange, étable, et un bon jardin contenant vignes, pommiers, etc., près de l'église. La clientèle est bonne et consomme environ 400 pains par semaine vendus comptant.

Les conditions de vente seront faciles. S'adresser sur les lieux à

PAUL JETTÉ,
l'juin Boulanger.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour l'Edifice Public de Sarnia" seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi le 3 août, 1900, inclusivement, pour la construction d'une bâtisse publique à Sarnia, Ont.

Les plans et devis pourront être vus sur demande chez M. John B. Watson, rue Front, à Sarnia, ainsi qu'au Ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, égal à dix pour cent (10 p.c.) de son montant et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
JOS. R. ROY,
Secrétaire-suppléant,

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa 13 juillet 1900.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère.

Bicycles
Bicycles à vendre depuis \$15 en montant.
A. MARCOUX,
j. a. c. St-Hyacinthe.

Terrain à vendre

M. J. A. Roy, de St-Cyrille de Wendover, offre en vente une grande quantité de très bon terrain, soit terre faite ou faite en partie, et aussi terre tout en bois debout, bien situé, près de l'église, des chara, etc Conditions très faciles.

Adressez
J. A. ROY,
j. a. c. St-Cyrille.

Servante demandée

On demande une servante. Bon salaire. Pas de lavage.
S'adresser à **A. PERRAULT,**
133, rue Cascades.

JOS. LEDUC, entrepreneur, couvreur en métal, ardoise, gravois, etc. No 138, rue Cascades, St-Hyacinthe.

Agent pour la machine à écrire Smith Premier.

Gabinet Niagara.... POUR Bains de Vapeur



Le Bain de Vapeur guérit
Le Rhumatisme,
La Névralgie,
Le Rhume,
La Toux,
L'Asthme,
Le Catarrhe,
La Pneumonie,
Les maladies de la peau, etc., etc.

Il est recommandé par les médecins.
"Prix" : \$6.00 complet, avec Vaporisateur, Thermomètre, etc.

Adressez :
La Tribune,
ST-HYACINTHE

Nouveau Manuel du Précieux Sang — OU — LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Contre un grand nombre de pieuses pratiques prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement.

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c Soc, 90c, \$1.00. Reliure de luxe: \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut.

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,
St Hyacinthe, P. Q.



DES SOUMISSIONS Cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour quai de Hopewell Cape, Albert, N.B." seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 27 juillet inclusivement, pour la construction d'un quai à Hopewell Cape, comté d'Albert, N.B.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de E. T. Showen, Ecr., ingénieur résident St-Jean, N.B.; au bureau de C. E. W. Dodwell Ecr., ingénieur-résident Halifax, N.-B., au bureau du maître de poste de Hopewell Cape, N.-B., ainsi qu'au Ministère des Travaux Publics.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de trois mille piastres, (3,000,00), et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
JOS. R. ROY,
Secrétaire-suppléant.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 3 juillet 1900.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE
PORTES, CHASSIS
JALOUSIES
Moulures, Plinthes, etc
—AUSSI—
BOIS DE SGIAGE
Séché à la vapeur, préparé et brut Bois de charpente, et Bardeaux, Blanchissage, Embouvetage, Sciage.
Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.
Com des rues St-Joseph et St-Antoine.
ST HYACINTHE

Alp. Poirier

Commerçant de Fotn
St-Hilaire, Qué.

M. POIRIER a ouvert un bureau à l'hôtel Ottawa, St Hyacinthe, ou les cultivateurs peuvent le rencontrer le samedi.—j. a. c.

L. N. TRUDEAU.
DENTISTE,
102 Rue MONDOR,
ST-HYACINTHE.
Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.
DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

Edmond Fournier
Relieur,

RUE CASCADES,
No 199,
ST-HYACINTHE.

C. A. HAMEL
MAGNINISTE

ENGINS, BOUILLOIRES et MACHINERIES de toutes sortes, FAITES et RÉPARÉES avec soin.

45 - Rue Piété - 45
ST-HYACINTHE
i. a. c.

Alf. Lapalme

CHAPELIER & MANCHONNIER,

114 - Rue St-Anoine - 114
Place du Marché,
ST-HYACINTHE.

Chapeaux en soie, en Feutre et en Paille

CASQUES, CASQUETTES,
Chemises blanches et de couleur, Corps, Caleçons, Cols, Collets etc., Grande Variété.

Confection et Réparation
—DES—
Fourrures.

Une visite est sollicitée.

Simard & Godbout

MEUBLIERS
252-254 RUE CASCADES
ST-HYACINTHE

Assortiment complet et choix de Meubles de toutes variétés de patrons et formes pour Salon, Salle à Diner, Boudoir, Chambre à Coucher et Cuisine.....

L'achat du stock de A. Noreau, à des conditions avantageuses, nous permet de vendre à 25 PAR CENT de réduction, plus POUR CENT pour du comptant.

CANAPÉS, CHAISES, CHIFFONNIERS, COMMODES, SIDEBOARDS, SOFAS, TABLES, ETC., ETC.

Meubles sur commande à court délai. Réparations faites avec soin

CHAUSSURES

JOS. MORIN,
No 183



Rue Cascades, Bloc Martel, St-Hyacinthe, Que.

Assortiment de Chaussures, dans toutes les lignes, pour Hommes, Femmes et Enfants, à des prix très bas

Valises, Sacs de Voyage, etc.,
En Gros et en Detail.
Venez et vous serez bien servis.

MIEL
Miel pur, qualité supérieure à vendre au monastère du Précieux-Sang, St Hyacinthe.

En Ville

Pour l'Europe

L'Hon. M. de LaBruère, Surintendant de l'Instruction Publique, partira pour l'Europe le 3 août prochain. On croit que son absence sera de 5 mois.

MM. A. Beauparlant et S. Casavant s'embarqueront par le même vapeur canadien.

Le Marché

Le beau temps et les chemins de samedi nous ont valu un surcroît de vendeurs et d'acheteurs, au marché. Il y avait une quantité de fruits et légumes. Les patates nouvelles commencent à faire leur apparition. Les framboises sont abondantes et tous les deux jours notre marché en est bien fourni. Les volailles et les jeunes poulets sont bien recherchés et disparaissent promptement.

Les Fleurs de la Charité

Vol. IV, No. 11, juillet 1900, vient d'être reçu. On ne saurait parcourir ce charmant recueil, sans ressentir une vive émotion. De la première à la dernière page il est tout rempli des Fleurs de la Charité, sous toutes les formes. C'est un excellent placement que les 50 centins envoyés pour un an d'abonnement à l'œuvre du Patronage, 62 Côte d'Abraham, Québec.

Personnel

M. Joseph Boivin, assistant-secrétaire provincial, est à St-Hyacinthe depuis vendredi dernier, pour quelques jours de vacances, avec sa dame et sa jeune demoiselle.

M. Boivin a été surpris des progrès de notre ville, depuis les huit dernières années.

—John F. Gendron, Ecr, avocat, son épouse, et Mlle Allaire, de Worcester, en visite chez M. le Greffier de la Cité, R. Deschênes, sont repartis, mardi matin, pour leur lieu de résidence.

Mlle Anna Phaneuf, de Nashua, est en promenade chez M. Louis Brousseau, pour quelques jours.

—Mlle Maria Côté est en promenade à St-Hyacinthe, chez son frère M. le capt. A. Côté.

Revue

L'Union St-Joseph de Drummondville vient de commencer la publication d'une "Revue Semestrielle" afin de donner à ses membres le moyen de suivre les progrès de la société, faire connaître sa position financière et donner autant de détails possible, sur les opérations du semestre écoulé.

Cette société compte déjà près de 400 membres actifs à Drummondville et dans ses 7 succursales. Elle espère se développer et s'étendre à toutes les paroisses du diocèse de Nicolet.

Cérémonie religieuse

Mgr Decelles conférait l'Ordre sacré de la prêtrise, mercredi matin, à St-Sébastien d'Iberville, au Révd G. A. Godreau, fils de M. le notaire Godreau, de St-Sébastien.

Sa Grandeur revenait le même soir à St-Hyacinthe.

—Hier matin, au Couvent des Sœurs St-Joseph, Mgr Decelles présidait à la profession religieuse de quatre sœurs de la communauté.

Mlle Agnès Laura LeBlanc, de St-Valérien, dite Sœur St Antoine de Padoue.

Mlle Marie Albina Lincourt, de St-Simon, dite Sœur St Olivier.

Mlle Marie Alice Dufault, de Ste-Hélène, dite Sœur du St Sacrement.

Vœux perpétuels. — Mlle Rose Park, de New-York, dite Sœur Marie-Euphrasie.

Le sermon de circonstance a été prêché par le R. P. Hudon, Jésuite.

Mgr Moreau

Sa Grandeur Mgr Moreau partait, mercredi soir, pour Iberville, en visite chez les Révds Frères Maristes, en retraite. Sa Grandeur revenait hier soir.

A. O. U. W.

Les membres de cette société sont priés de se réunir, vendredi, le 27 courant, à leur salle accoutumée à l'heure ordinaire, pour affaires importantes.

Fenaison

Nos cultivateurs ont commencé, dans cette partie de notre province, la coupe du foin, dès lundi matin, par un temps superbe et un soleil des plus propices à la fenaison.

La pluie de mercredi est venu jeter du trouble dans ce travail qui a été forcément suspendu.

Incendie

Mardi soir, à une heure très avancée, le feu se déclara dans la résidence de M. Philius Morisseau, cordonnier, résident au village St-Joseph, rue St-Thomas. On a réussi à sauver une partie du ménage. Comme cette maison était tout-à-fait isolée, les voisins n'ont pas été exposés.

Pas d'assurance.

Après la Session

Sir Wilfrid Laurier doit arriver à Arthabaska, aujourd'hui, pour prendre quelque temps de vacance bien mérité, après la longue session fédérale.

L'Hon. M. Bernier était à St-Hyacinthe, samedi et dimanche dernier; il repartait pour Ottawa, lundi matin. Il veut se mettre parfaitement au courant des affaires multiples de son important département.

Retraite

Les Sœurs de la Présentation de Marie, sont en retraite depuis lundi matin.

Le R. P. Rouleau, Dominicain, en est le prédicateur.

—La retraite des Révérends Frères Maristes commençait mercredi au collège d'Iberville. Elle a été présidée par l'assistant supérieur général de l'ordre, qui est arrivé de France, la semaine dernière. Plus de deux cents Frères Maristes, venant des différentes maisons du Canada et des Etats-Unis, y ont pris part.

—Le Révd Père Rondot prêchera la retraite des Sœurs de la Présentation, à St-Hyacinthe, du 12 au 21 août.

—Le R. P. Knapp prêchera la retraite pastorale, à Sherbrooke, du 20 au 25 août, et à Pembroke, du 27 août au 1er septembre.

Monastère des Dominicains

La semaine dernière, arrivait à St-Hyacinthe, le Très Révérend Père Montpeurt, Provincial de France, des Pères Dominicains, venu en ce pays pour visiter les maisons de l'Ordre de St-Dominique, en Amérique, qui font partie de la Province de France.

Il est possible que le Très Révd Père Montpeurt érige canoniquement, en monastère régulier, la maison vicariale que les RR. PP. Dominicains ont à Ottawa.

Au cours de son séjour à St-Hyacinthe, le Très Révd Père Provincial a accepté la démission du Très Révérend Père Adam, comme Prieur, sur le désir qu'il lui en avait exprimé. Tous reconnaissent le zèle, le tact et le dévouement du Révd Père Adam, qui sut s'attirer les sympathies de tous les religieux, qui en conserveront le meilleur souvenir.

Le Très Révd Père Dom. Gonthier a été appelé à lui succéder comme Prieur, à St-Hyacinthe.

—Le capt. A. Côté, le pionnier de la buanderie dans St-Hyacinthe, s'occupe spécialement des pratiques à la Buanderie Nationale.

Industries

L'industrie des chaussures, à la fabrique de MM. Séguin, Lalime & Cie, vient de subir quelques modifications importantes.

Le départ de M. G. A. Perry, de la direction, a nécessité un remplacement immédiat. Fort heureusement M. A. P. Boucher a pu être rappelé et il est le gérant actuel de cette importante fabrique. Il est à préparer les patrons pour la marchandise du printemps. Les opinions et les avis des commis-voyageurs dans les diverses parties du Canada lui sont d'un grand secours dans la préparation des patrons qu'il peut adapter aux besoins de chaque localité.

M. Leclair est revenu comme contremaître à l'assemblage. C'est une acquisition.

Base-Ball

Les amis de notre club ont éprouvé une grande déception aux mains des Farnham, dimanche. La défaite a été écrasante. Si elle pouvait stimuler nos joueurs, et les porter à pratiquer avec plus de constance.

On nous rapporte que leur jeu a été rien moins que bien. Ils n'ont fait qu'un seul point contre les Farnham 10.

Il paraît que la partie a été protestée pour le fait que 2 à 3 joueurs du Sorel ont joué avec les Farnham, pour compléter leur équipe.

* *

Dimanche prochain, St-Hyacinthe jouera à St-Jean, et Mascotte contre Hochelaga.

* *

Mardi soir, à Montréal, à une assemblée générale du Comité Central de la Ligue-Provinciale de Base-Ball.

Etaient présents :

M. Payette, président; M. le secrétaire, M. le secrétaire *pro tempore*; représentant la Mascotte: MM. Sentennes, Innes; représentant les Hochelaga: MM. Belcourt et Durand; représentant les St-Hyacinthe: MM. C. A. Simard, A. Lamothe, et Sam Larocque; représentant de St-Jean: M. Finley, gérant; était aussi présent: M. Lamoureux, gérant de l'ancien club de Sorel. Cette assemblée a été très mouvementée.

On se rappelle que St-Hyacinthe est allé à Farnham, jouer une partie, dimanche dernier, et qu'un protégé fut bien et dument enrégistré sur deux points: le premier, parce que trois joueurs, MM. Arthur Dumaine, Foley et Bauer n'avaient pas le droit de faire partie de la joute; le deuxième, le terrain n'était pas propice.

Dix piastres furent versées entre les mains de M. Léveillé, arbitre de la partie. Mardi soir, il s'agissait d'autres choses, à l'assemblée du comité central de la Ligue Provinciale, de décider de ce protêt: et grâce à l'esprit de justice qui règne chez ce comité, St-Hyacinthe a eu gain de cause: le comité déclarant sur motion de M. Simard, la partie gagnée par St-Hyacinthe de 9 à 0 en faveur de St-Hyacinthe; ce qui met St-Hyacinthe de beaucoup supérieur dans la Ligue Provinciale.

Nos félicitations aux représentants de tous les clubs et surtout à ceux qui sont allés défendre les intérêts de celui de St-Hyacinthe.

* *

Voici quelle serait la position des clubs après la joute de dimanche dernier, les Mascottes ayant battu les St-Jean.

	G.	P.	A. j.	p. c.
St-Hyacinthe,	5	1	10	800
Mascotte,	7	3	6	700
Farnham,	5	5	6	500
St-Jean,	5	5	6	500
Hochelaga,	0	8	8	000

Accident

M. Bruno Blanchard a été la victime d'un triste accident, samedi dernier. Il était occupé à aider au déplacement de certaines bâtisses, chez les Sœurs de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. Ulric Blanchard, entrepreneur, lorsque la chaîne de traction se rompit, et un bout vint lui frapper les deux jambes en bas des genoux, lui rompant le petit os, et déplaçant les muscles et les nerfs. M. le Dr Draggon, de St-Denis, a fait le bandage des jambes, et dans une couple de semaines, M. Blanchard pourra reprendre ses occupations.

La Revue du Notariat

Le numéro de juillet, le dernier de la deuxième année de cette excellente revue, vient de paraître. Ce numéro, nous apporte également la fin du premier volume de l'histoire du Notariat, qui forme un superbe volume de près de 400 pages.

Le présent numéro de la revue porte un excellent portrait de l'hon. M. E. Bernier, ministre du Revenu de l'Intérieur, député de St-Hyacinthe et ex-président de la Chambre des Notaires. Une Notice bibliographique historique de l'hon. M. Bernier, occupe plusieurs pages de la *Revue du Notariat*.

Nous en extrayons le passage suivant:

"Nous n'avons pas besoin de dire que l'entrée de l'honorable M. Bernier dans le ministère nous réjouit profondément et réjouira également tous les membres de la profession. M. Bernier, par son éloquence, qui en a fait l'un des plus puissants tribuns de la province, son honnêteté proverbiale, et l'influence considérable qu'il exerce dans le district de Montréal, est une acquisition précieuse pour le gouvernement et pour le pays."

Inspection du 84e

L'inspection annuelle du 84e Régiment a eu lieu mardi dernier à 3 hrs p. m. et a été faite par le Lt.-Col. A. Roy, commandant du 6e district militaire, accompagné du major Stewart.

Le Bataillon, au nombre d'environ 160, qui s'était réuni à l'arsenal à 2 1/2 hrs, se rendit à l'hypodrome Laframboise, fanfare en tête.

Tous les officiers étaient à leur poste; le temps était superbe, la musique entraînante, les uniformes propres et brillants. Le régiment présentait un beau coup d'œil. Une foule considérable était déjà rendue sur le terrain, désireuse d'être témoin de la revue.

A son arrivée sur le terrain de parade, l'officier inspecteur fut reçu au *general salute* tandis que la fanfare jouait un morceau de circonstance.

Après l'inspection, le Lt.-Col. Denis fit exécuter le *March Past* et différents mouvements et formations qui furent très bien réussis. Puis, l'adjudant Bourgeois prit le commandement du bataillon pour le *Manual and Firing*.

L'inspection terminée, le commandant Roy adressa quelques paroles de félicitations au régiment sur sa bonne tenue et sur la manière dont il avait exécuté les mouvements.

Il était environ 5 heures quand le Bataillon reprit le chemin de ses quartiers généraux en passant par les principales rues de la ville.

A 8 hrs, il y eut dîner à l'Hôtel Yamaska, offert au commandant Roy par les officiers du 84. Des discours furent prononcés par le Lt.-Col. Roy, le Lt.-Col. Denis et le Major Stewart.

La fanfare du bataillon s'était rendue au kiosque, où elle fit la musique pendant le dîner.

Le menu était excellent, les vins délicieux et le service irréprochable. L'officier inspecteur est retourné à Montréal, mercredi matin.

Le Rapport de la Cité

Nous avons parcouru avec beaucoup d'intérêt le rapport annuel de la cité de St-Hyacinthe pour l'année finissant le 31 décembre 1899, et nous en publions quelques chiffres qui sont de nature à intéresser les contribuables.

Le rapport commence par la publication de l'adresse du maire à l'occasion de l'organisation du conseil pour l'année 1900.

Nous avons déjà publié cette adresse dans nos colonnes. Nous ne dirons que quelques mots du paragraphe qui a trait à l'inauguration d'un nouveau système de trottoirs.

Il y est dit que depuis la conflagration de 1876, le conseil a dépensé un peu plus de \$60,000 pour construction et entretien des trottoirs en bois, et qu'il faut dépenser \$2,500 et plus par année pour les entretenir et les renouveler.

Il était temps de mettre fin à cet état de choses pour plusieurs raisons bien comprises des contribuables, qui n'ont pas hésité à s'engager de payer un tiers du coût des trottoirs permanents en granolite, pierre ou goudron.

Le conseil s'est mis résolument à l'œuvre et déjà la place du marché est en voie de subir une transformation complète. Un trottoir en granolite a été fait comme expérience sur le côté Nord-Est de la place, l'an dernier, le côté Sud-Est et Ouest sont à recevoir un trottoir.

La rue Cascades de la place du marché à la rue St-Hyacinthe a donné l'exemple et un substantiel pavement du même matériel y sera construit sous peu.

La rue Girouard, de la rue Bourdages à la rue de LaBruère a été pourvue d'un trottoir en pierre et goudron qui paraît être très bon.

Les rues Ste-Marie et St-Hyacinthe sont à être partiellement pourvues de trottoir en pierre.

La rue Girouard de la rue Désaulniers à la rue Tellier est également à recevoir un trottoir en goudron.

Nous aurons une année remarquable pour la construction de trottoirs permanents et durables. Les suggestions de M. le maire sont tombés à point.

* *

La population de la cité est portée à 10,212 par le recensement municipal fait en janvier et février. Si l'on y ajoutait les groupes de population qui touchent à St-Hyacinthe en dehors des limites nous arriverions facilement à 13,000.

* *

L'évaluation de la propriété foncière des 5 quartiers de la ville est de \$3,212,400. Près d'un tiers de cette propriété est non imposable de par la loi et les règlements municipaux.

* *

La dette de la cité est de \$485,000, sur laquelle les intérêts et amortissements ont été payés à chaque échéance. La corporation a emprunté un peu plus du quart de sa limite d'emprunt, 20 o/o pour fins ordinaires.

De 1874 à 1894 la corporation a accordé \$140,250 de bonus.

* *

Les recettes du conseil, en 1899, ont été de \$74,356.85 réparties comme suit:

Taxes foncières.....	\$ 8,232.00
" de résidence, d'affaires et mobilières....	5,529.09
Licences.....	8,003.10
Marchés.....	6,438.55
Amendes.....	317.45
Arrérages.....	1,965.01
Divers.....	16,586.53
Aqueduc et divers.....	26,694.12
	<hr/>
	\$74,356.85

Les dépenses ont été de \$69,184 et 22 cts comme suit:

Rues.....	\$ 9,424.66
Eclairage.....	2,381.07
Feu.....	2,691.51
Police et santé.....	1,066.36
Aqueduc et eau.....	25,358.21
Marchés.....	1,298.83
Salaires.....	6,279.18
Intérêts et divers.....	20,684.40
	\$69,184.22

Il y a eu 10 feux en 1899, 2 en janvier, 1 en février, 2 en mars, 2 en août, 2 en septembre, 1 en novembre. Nos pompiers sont sortis plusieurs fois pour feux de cheminées et fausses alarmes.

170 plaintes ont été portées devant la Cour du Recorder dont 100 pour ivresse, 20 pour offenses contre les statuts, 12 pour voies de fait, 7 pour vagabondage, 7 pour mendier sans permis, 7 pour troubler la paix, 3 regrattiers sans licence, 1 pour refus de pouvoir, 1 pour menace avec arme à feu, 1 buvette ouverte après heure réglementaire.

Le rapport se termine par quelques détails sur les recettes et les dépenses. Les contribuables peuvent se procurer ce rapport en s'adressant au bureau du conseil.

Tomates

Il y aura des tomates nouvelles sur notre marché samedi. Nos jardiniers ne sont pas en arrière.

Reçu

Rapports, Etats et Statistiques des Revenus de l'Intérieur du Canada. 1ère partie, Accise; 2e partie, Poids et Mesures, Gaz et Electricité.

Concert

La fanfare du Cercle Montcalm a donné un superbe concert, dimanche soir, au kiosque du boulevard Cirouard, devant un nombreux auditoire on ne peut mieux disposé.

Les nombreux applaudissements de l'auditoire a montré à nos braves musiciens que leur belle et bonne musique lui faisait grand plaisir.

Menuisiers

A une assemblée des charpentiers et menuisiers de cette ville, tenue à St-Hyacinthe, samedi après-midi, on a jeté les bases d'une société de secours mutuel, et plus de 60 membres signèrent les bases du règlement.

Nous espérons que les règlements seront étudiés avec soin, et qu'on évitera les dangers inhérents aux unions ouvrières chez nos voisins de la Grande République.

Obituaire

La communauté religieuse Ste-Marthe a été sensiblement éprouvée par la mort de deux sœurs professes.

Vendredi, le 20, Sr St Rémi, née Parmelie Messier, âgée de 36 ans, rendait son âme à Dieu. Son service a été chanté dimanche matin par M. le Supérieur du Séminaire.

Dimanche matin, le 22, Sr Ste Agnès, née Cléphil Pelletier, mourait à l'âge de 48 ans. Son service a été chanté mardi matin par M. le Supérieur du séminaire.

Ces deux religieuses étaient de la paroisse de St-Hugues.

Comté de Rouville.—Le concours pour déterminer quelles sont les fermes les mieux tenues dans tout le comté de Rouville, s'est terminé samedi dernier, le 21 juillet courant. Les heureux concurrents sont:

- Pour le concours des fermes les mieux tenues pour tout le comté: 1er Prix, M. Jéthro Bachelder, de Rougement, 93.50 points; 2e, M. Pierre Paquette, de Rougement, 91.50 points; 3e, M. Ludger Guertin, de St-Jean-Baptiste, 86 points; 4e, M. Alexis Gladu, de Ste-Marie de Monnoir, 79.60 points; 5e, M. Joseph Loisele, de Notre-Dame de Bonsecours, 74.10 points; 6e, M. Napoléon Bessette, de Ste-Angèle de Monnoir, 70.30 points.

Ceux-là sont mal informés, dit le *Soleil*, qui pensent que le gouvernement fédéral a renoncé à acheter les plaines d'Abraham. On s'en convaincra avant longtemps.

Réciprocité.—Voici une dépêche importante qui devrait nécessiter une réciprocité de traitement dans notre pays. Pas de commentaires.

Washington, 25.—Le commissaire du revenu de l'intérieur a décidé que sur tout papier-monnaie canadien ou autres que ceux des Etats-Unis, les banques américaines qui le recevront, devront charger un escompte de 10 p.c., d'après la section 20, de l'acte de février 1875.

Lachine.—M. l'abbé Nazaire Piché, curé de Lachine, et chanoine honoraire de l'archevêché de Montréal, est mort subitement en son presbytère, durant la grand-messe, dimanche. Cette mort soudaine fut annoncée aux fidèles à l'issue du service divin, et causa le plus douloureux émoi parmi l'assistance.

Le défunt était universellement aimé de ses paroissiens, pour lesquels il était d'ailleurs un ami sincère et dévoué, un conseiller fidèle et un père effectueux; et lorsque la triste nouvelle fut annoncée, ce ne fut que lamentations et sincères regrets.

Quoique âgé de 69 ans révolus, M. le curé Piché était encore très vigoureux et rien ne faisait prévoir une fin si prématurée.

Nécrologie.—M. Parker W. Nagle est décédé dimanche après-midi, à sa résidence à Rock Forest, dans le canton d'Orford. M. Nagle était trouvé mourant dans son lit, souffrant d'une syncope du cœur. M. le curé St-Jean appelé en toute hâte a pu lui administrer les secours de la religion. Il expirait quelques instants plus tard.

M. Parker W. Nagle était né à Waterford, Irlande. Son père, M. Gérard J. Nagle s'était établi à St-Hyacinthe et avait rempli une charge publique du département des Terres de la Couronne. Il y a une trentaine d'années, M. Nagle, père, était venu résider à Rock Forest.

M. Nagle était âgé de 64 ans. Il laisse cinq enfants, dont trois garçons et deux filles.

Londres, 25.—Lord Salisbury déclare que tant qu'il n'aura pas été prouvé que les légations sont en sûreté, il sera impossible de discuter les questions de médiation.

Washington, 25. — On a découvert qu'un des codes secrets du département d'état a été volé. On croit qu'il est tombé entre les mains du gouvernement chinois. Cela pourrait expliquer le mystère de la dépêche Conger.

Berlin, 25.—Le comte Von Buelow, ministre des affaires étrangères, a répondu aujourd'hui à l'empereur de Chine, lui disant qu'il ne soumettra pas au gouvernement sa demande de médiation, tant qu'il ne sera pas renseigné d'une manière positive et certaine sur le sort des étrangers à Pékin, et que le gouvernement chinois n'aura pas offert réparation pour l'assassinat du baron Von Ketteler, et donné des garanties que sa conduite future sera en harmonie avec la loi internationale et les usages de la civilisation.

—Il est inutile de résister, nous voulons que vous ayez un bon ouvrage et que votre linge paraisse bien. La vraie place pour cela est la Buanderie Nationale.

NAISSANCE

En cette ville, le 19 du courant, l'épouse de M. Aza Delisle, typographe au *Courrier*, un fils.

Conseil de Ville

20 juillet 1900.

En l'absence du maire et du maire-suppléant, sur proposition de M. Jos. Morin, secondé par M. F. Gervais, M. l'échevin S. T. Duclou est appelé à présider la réunion.

Présents: MM. les échevins S. T. Duclou, Joseph Morin, O. Brodeur, Jos. Chenette, D. Dumaine, J. N. Lemieux, F. Authier et Frs Gervais.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

Le rapport du travail des pompes pour les deux dernières semaines est lu et sera déposé aux archives. Les chiffres offrent peu de différence avec les rapports précédents. Il est pompé de 5 à 6 millions de gallons d'eau par semaine, et brûlé de 9 à 10 tonnes de charbon.

Lue une requête de MM. C. Desaulles et G. St-Jacques, demandant de placer un abri pour leurs chapeaux au pied de la rue LaRocque. Accordée.

Lue une lettre de la Cie d'Eclairage, en réponse aux questions posées par la corporation, informant le Conseil que ses demandes étaient sous considération.

Lue une lettre de M. Jos. Choquette, J. Mathieu et autres, demandant que le trottoir en granolite au sud de la place du Marché, rue St-Antoine, soit continué en face de leurs propriétés, entre les rues St-François et Ste-Anne, aux conditions stipulées par le Conseil. Référée au comité des chemins, qui fera faire les travaux si possible.

Il est ensuite donné lecture des protêts demandant des indemnités pour dommages soufferts par l'eau, la semaine dernière, dans les caves.

Le comité des chemins s'adjointra le surintendant de l'Aqueduc, le chef de police et le conducteur des travaux d'égoûts pour faire l'inspection et rapport au Conseil.

Quelques mots échappés en conversation feraient croire que ces requêtes n'ont pas leur raison d'être dans des cas de force majeure comme celui de la semaine dernière, alors que l'abondance de l'eau ne pouvant suffire à trouver son cours, a inondé plusieurs caves. La corporation ne saurait être tenue responsable.

Il est donné lecture de deux avis informant le Conseil que, si dans 30 jours il n'a pas porté remède dans le cas des protêts de MM. Féodor Boas et Moritz Boas, au sujet de dommages à leurs propriétés par la construction du viaduc de la rue Girouard et du détournement de la rue St-Michel, il sera poursuivi suivant la loi.

Ces lettres sont laissées sur la table.

Les divers comptes pour les derniers 15 jours sont lus et ordre donné de les payer.

Il est alors lu une requête de Madame veuve Noé Raymond, demandant des canaux d'égoûts, rue Raymond, pour ses propriétés qui en souffrent actuellement. Référée au comité des chemins, qui fera faire les travaux nécessaires pour rendre justice aux fins de la requête.

Après les autres affaires de routine, M. le président du comité des chemins fit un rapport très intéressant sur les travaux accomplis et les travaux projetés dans son département.

Parlant des inondations, il voit que par règlement il était chargé \$5 pour l'ouverture d'un canal d'égoût par toute personne qui voulait se servir des canaux d'égoûts; sans doute, ajoute-t-il, la corporation a fait quelques milliers de piastres, mais elle a accepté des risques qui peuvent devenir très

onéreux. Les requêtes en dommages reçues ce soir, nous en donnent la preuve. Il n'est venu à l'idée que la corporation ne devrait rien charger pour ouvrir les égoûts, mais elle devrait exiger un acte authentique des personnes qui en font la demande, renonçant à tout recours en dommages par la cause de ces égoûts. Ces actes seraient enregistrés et les risques réduits à leur plus simple expression.

Cette idée fut bien reçue du Conseil, qui l'étudiera.

Sur la question des trottoirs, M. Chenette explique que la demande de MM. Choquette, Mathieu et autres devra attendre son tour de rôle, la pierre de bordure que nous avons décidé de mettre, ne peut pas être fournie aussi promptement que nous le voudrions. Pour cette même raison, le trottoir de la place du marché a dû subir un moment d'arrêt. La même chose sur la rue Cascade.

MM. Leduc et Duquette peu satisfaits de leur travail, rue Girouard devant chez M. le Maire, ont demandé à faire un bout de trottoir en goudron entre les rues Désaulniers et du Séminaire, afin de montrer la différence entre les trottoirs en pierre et goudron, et goudron seul.

Le trottoir entre les rues Bourdage et Laframboise qui devait être fait en pierre et goudron ne sera pas dérangé cette année. Le bois étant encore bon. Par contre, le comité a fait poser un trottoir en pierre sur la rue Ste-Marie, de la rue Girouard en descendant. C'est une rue large et bien fréquentée jusqu'à la rue Cascade.

Maintenant, les travaux du nivellement, rue Girouard, à la tête de la rue St-Denis, ont trouvé des critiques pour leur opportunité et leur prix. Le Conseil s'était engagé envers la banque, à faire niveler le terrain. Il ne restait qu'à s'exécuter. C'est ce que nous avons fait. La terre que nous enlevons est placée ailleurs où il aurait fallu en charroyer, depuis le domaine près de l'Yamaska, ce qui aurait coûté plus cher. Le macadam servira de nouveau, et tous ces travaux ne coûteront pas plus de \$400.

Et le Conseil s'ajourne à vendredi, le 3 août prochain, à 8 h., p. m.

AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

STE-MADELEINE. — Le Dr A. P. Cartier, ex-député de St-Hyacinthe, a été élu, mardi, commissaire d'école, à l'unanimité, en remplacement de M. Edouard Rousseau, commissaire sortant de charge.

STE-HÉLÈNE. — Avant de continuer la causerie promise, la semaine dernière, il nous faut annoncer la mort presque soudaine d'un vieux et très respectable citoyen de la paroisse. M. J.-Bte Messier rendait sa belle âme à Dieu, jeudi dernier, entouré de l'affection des siens appelés en toute hâte au chevet du mourant. Les service et enterrement ont eu lieu au milieu d'un large concours de paroissiens désireux de rendre ce dernier hommage à celui qui fut vraiment bon père de famille.

—Nous devons aussi donner avis aux nombreux admirateurs de M. Paul W. Dufault, notre ténor si apprécié de toute la Nouvelle Angleterre, et fils de notre concitoyen M. E. Dufault, que nous aurons le plaisir de l'entendre dimanche soir, dans un concert de circonstance donné au profit des œuvres paroissiales.

On y jouera la charmante pièce: "Marie, ou, à la grâce de Dieu." Dans les entre-actes, M. H. Lalime, séminariste de Sherbrooke, donne-

ra des solos de violon. Mello Boudreau chantera une romance et, pour la première fois, dans notre village, nous entendrons du chant et de la déclamation rendus par le phonographe puissant d'Edison. L'orchestre local fournira de l'excellente musique.

Pour cette délicieuse soirée il y aura de bons sièges réservés aux prix populaires de 25 et 35 cts.

Maintenant, remplissons notre promesse en disant que nous avons laissé

La Rivière du Loup

Large partout

pour effectuer notre retour à Lévis afin de traverser les Cantons de l'Est.

Nous profitons de quelques heures à notre disposition pour visiter la rivale de Québec, la patrie de Fréchet, cette ville d'abord nommée pointe-Lévis et dont les habitants, sur conseil de notre grand poète national, ont fait Lévis, en l'honneur du dernier capitaine victorieux sous les armes françaises. Que de beaux édifices érigés ça et là. L'Hospice de St-Joseph de la Délivrance est déjà un monument d'une ville beaucoup plus populeuse. La belle statue de Mgr Déziel, qui orne l'avenue de la très belle église paroissiale, est bien la preuve que là comme dans tout le pays, on se souvient des grands disparus. Nulle part ailleurs on n'est plus patriote qu'ici où nous entendons glorifier les Cartier, les Champlain, les Frontenac, les Vaudreuil, les Montcalm, les Lévis, les Laval, puis les Plessis, les Tasche-reau, les Papineau, les Mercier "and the last but not the least", l'éminent premier ministre, l'hon. W. Laurier.

Nous quittons la haute ville pour visiter la belle église de St-David de l'Auberivière et pour mieux admirer les magnifiques points de vue qui charment nos regards étonnés. Nous longeons la côte Lévisienne jusqu'à la Chaudière en contemplant Québec et sa rade ou mouille dans le moment une formidable frégate au fier drapeau d'Albion.

Naturellement, nous vient à l'idée l'arrivée de Jacques-Cartier et celle de Champlain sur ces rivages alors couverts de forêts vierges. Que d'événements glorieux dans l'espace de trois siècles, notre pays n'a-t-il pas vu s'accomplir? Quel contraste entre cette vue superbe de deux villes, belles et progressives, avec ces quelques misérables huttes, pauvres demeures des premiers habitants du beau Canada! C'est en jetant un regard en arrière sur les débuts si difficiles et si humbles de l'entreprise de nos aïeux que nous sommes mieux à même d'apprécier leur travail et leur dévouement aux intérêts de la patrie dont nous bénéficions si largement.

Sans bien nous en rendre compte nous étions plongés dans une rêverie d'autant plus belle que nous avions pour reposer nos yeux fatigués la vue d'un soleil couchant réflétant ses derniers feux dans le beau Saint-Laurent. Petit à petit, nous nous éloignons de la jeune Lorette, Sillery et Pont Rouge pour nous diriger vers St-Agapit, Méthots-Mills, Ste-Julie, Somerset et Stanfold et pour constater que tous ces villages peuvent rivaliser victorieusement avec les anciens établissements des bords du Saint-Laurent.

Le commerce de bois si florissant depuis quelques années surtout, a donné une étonnante émulation pour le défrichement des terres. Les paroisses surgissent comme par enchantement où encore quelques années passées n'habitaient que l'ours et l'original, maîtres des bois francs et des marais. Les clochers répondent aux clochers comme ils servent de points de ral-

liement à une population laborieuse et partout très heureuse d'avoir conquis un chez-soi sur la forêt.

Nous avons vu à Victoriaville une église étonnante par ses proportions, belle et splendide, au dedans comme au dehors. Les bancs de la nef comme ceux du chœur sont en érable piqué, ajouré, gondolé et ornés de moulures aussi élégantes que solides.

Les colonnes, à bases solides et aux panneaux décorés sont finies rondes et cannelées pour la partie supérieure. Trois galeries avec devantures en balustrade font un des plus beaux ornements de ce monument simple en dorures mais tout de même comparable en beauté aux belles églises de Longueuil et St-Hugues. La vente, pour six mois, des seuls bancs de la nef a rapporté le joli montant de \$1,225. Voilà une petite ville de quinze cents âmes aidée d'une paroisse modeste qui n'ont point peur ni du progrès ni du soin d'élever une royale demeure au divin Créateur.

Ajoutons que la sacristie et le presbytère sont à l'avenant, et le champ des morts semble inviter à l'éternel repos tant il est propre et ombragé de beaux arbres, d'allées au sable fin, d'un superbe chemin de croix et d'un calvaire représentant Jésus expirant entre le bon larron tournant vers son divin maître un regard d'amour et de repentir tandis que le mauvais larron a la figure hideuse d'un damné reprouvé. Impossible de n'être pas remué en voyant ce groupe si éloquant par la pose diverse des personnages représentés. Honneur à l'artiste de ce chef-d'œuvre d'expression. Honneur encore aux artistes sculpteurs dont les fins ciseaux ont si bien taillé les monuments funèbres des familles Tessier et Plamondon, d'Arthabaskaville.

Nous venons de nommer le plus charmant endroit des bois francs, le joyau encerclé dans les chastes anneaux des pures ondes de la Nicolet. Que de fraîches oasis, que les villas Laurier, Lavergne, Poisson, Crépault, Pacaud, Plamondon, etc ?

Nous renonçons, pour de multiples raisons, à en vanter les gloires, mais, qu'on nous permette d'inviter les milliers de nôtres qui nous laissent annuellement pour les manufactures ou autres appas américains, d'aller visiter, au préalable, ces nouvelles paroisses dont le centre est St-Christophe d'Arthabaska ; quand ils auront vu ce que l'énergie et le travail de ces colons ont produit, nombre de nos amis des vieilles paroisses vendront leurs biens pour aller tenter fortune sur cette terre promise qui comprend les beaux comtés de la Beauce, Mégantic, Wolfe, Compton, Sherbrooke, Richmond et Drummond-Arthabaska. Nous donnons ces nombreux détails pour convaincre les nôtres de la richesse et des sources de bonheur dont jouissent nos amis de cette région, sources intarissables pour l'homme de cœur, soucieux de ses vrais intérêts comme de ceux de son pays.

Partout nous avons vu de vertes et magnifiques prairies, des récoltes pleines de promesses, sous formes de beaux légumes et de grains abondants.

L'heure du retour vers les rives de l'Yamaska avait sonnée pour nous. En serrant la main à un lauréat du mérite agricole comme celle d'un colon des premiers défrichements, nous promettons bien d'y retourner l'an prochain.

Nous saluons au passage : Warwick, Danville, Richmond, et nous débarquons à Acton-Vale où nous attendait la plus cordiale amitié. Après une longue veillée en belle compagnie d'aimables hôtes, nous goûtons au repos qui nous permet-

tra de continuer, frais et dispos, le lendemain, l'agréable promenade.

Une heure d'arrêt dans notre bien aimée ville de St-Hyacinthe pour embrasser une sœur religieuse et présenter nos amitiés à M. et Mde Emile Marin, puis, *file gadèle* vers d'autres rives que nous visiterons ensemble, amis lecteurs, si toutefois vous tenez à la prose et compagnie de

GUSTAVE.

CANADA

Sorel.—Le niveau du fleuve a monté de trois pieds depuis quelques jours. On n'a jamais vu l'eau aussi haute à cette saison de l'année.

—MM. R. Lamoureux et fils ont décidé de rebâtir immédiatement leurs usines détruites par le feu, le 12 courant. On a déjà commencé à déblayer les ruines de la vieille fabrique et sur le même emplacement on construira la nouvelle, qui sera d'un genre plus moderne. M. Wm Boivin en sera le constructeur.

Montréal.—M. P. Arthur Côté, City Editor de *La Presse*, a épousé lundi matin, le 16 courant Melle Elise Brunelle.

Le mariage a été célébré par M. l'abbé Rousseau, dans la chapelle du Sacré-Cœur de l'église St-Jacques.

—Notre sculpteur canadien, M. Philippe Hébert, vient justement de signer le contrat avec l'archevêque Bruchési, dans lequel il s'engage à élever un monument à Mgr Bourget, en face de la cathédrale, en retour de la somme de vingt-cinq mille piastres. Hébert partira par le *Dominion* immédiatement pour la ville de Paris.

Fraserville.—Toute la ville de Fraserville était en liesse, jeudi, à l'occasion de la visite de Son Excellence Mgr Diomède Falconio, délégué Papal au Canada.

Magasins et boutiques avaient fermé leurs portes et une grande foule s'était rendue à la gare, pour l'arrivée du convoi rapide de Halifax, à bord duquel le distingué visiteur avait pris passage.

Mgr Falconio fut reçu par M. F. X. L. Blais, curé de cette paroisse ; M. l'abbé Huard, asst.-supérieur du collège de Chicoutimi, venu à la rencontre de Sa Grandeur ; par le procureur et les conseillers de la ville, par MM. les abbés Augustin Bernier, chapelain de l'hôpital ; Girard, de Notre-Dame du Portage ; Léonce Vézina, vicaire de la Rivière du Loup, et M. Michaud, ecclésiastique du séminaire de Québec, et par un grand nombre de citoyens qui lui firent escorte, au son des fanfares, jusqu'au presbytère.

Avant de laisser M. le Curé pour Chicoutimi, le Délégué le remercia cordialement et voulut bien lui exprimer toute la satisfaction qu'il avait éprouvée de voir tant de respect et d'empressement de la part de notre catholique population ; il exprima aussi son admiration pour la grandeur et la beauté des divers points de vues qu'il avait pu admirer, grâce au retard du vapeur, et, appelant encore une fois les bénédictions célestes sur le pasteur et le troupeau de la Rivière du Loup. Mgr Falconio s'éloigna pour Chicoutimi, en compagnie du Révérend Père Fisher, de M. l'abbé Huard et du vicaire-général de Chatham, M. le curé de St-Basile.

Sherbrooke.—Notre jeune ami, M. Emile Rioux, qui vient d'être reçu avocat après des examens très brillants est parti, hier, pour Sherbrooke, où il doit se fixer pour l'exercice de sa profession.

Nous sommes convaincu que M. Rioux a un bel avenir devant lui. Fils du juge Rioux, qui était si respecté et si estimé dans tous les Cantons de l'Est, ce jeune avocat se trouve tout connu et tout désigné au public. A part cela, M. Emile Rioux possède des mérites sérieux et réels. C'est un garçon de grands talents, laborieux, qui a fait un cours excellent à l'Université Laval où il a obtenu le degré de licencié en droit. Son examen devant le Barreau a également été un grand succès.

Sherbrooke.—Les directeurs de l'exposition de Sherbrooke poussent avec activité les préparatifs pour l'exposition de cet automne, qui durera du 3 au 8 septembre. De nombreuses améliorations ont été faites sur les terrains. Rien n'est épargné et tout annonce un très grand succès.

Plessisville, 20.—Une enquête a été tenue hier soir, à Drummondville, sur le corps de Côté, journaliste, de St-Cyrille de Wendover, trouvé gisant sur la voie de l'Intercolonial, après le passage du train No 33, express maritime, mercredi après-midi. D'après les dépositions, il appert que Côté s'est couché près des rails et qu'en s'éveillant au passage, il fut frappé à la tête. Il eut les jambes coupées. Verdict selon les faits, sans blâme à l'Intercolonial.

La foudre.—Chaque été depuis trois ans, Watson Frères, de Dunham, ont eu un veau tué par la foudre, sur leur ferme. Le premier des trois a été frappé par le fluide électrique lorsqu'il courait, et il est resté debout, immobilisé dans la position de course. L'année dernière, à la même époque, un autre veau fut tué par la foudre, et un troisième la semaine dernière. Ce dernier a été tué en mangeant, et l'action de l'électricité a été si prompte qu'on a trouvé l'animal mort, la langue entourant une touffe d'herbe.

Québec.—Vers les 7 heures jeudi soir dernier, toute une sensation a été causée sur la citadelle par un bruit qui ressemblait à une forte canonnade ; en entendant cette détonation, les soldats en garnison sur la citadelle ont cru que toute la forteresse allait sauter et s'écrouler.

Le calme rétabli, on s'empressa de se diriger vers l'endroit d'où partait le bruit, et l'on constata qu'une partie du mur qui donne sur les Glacis, s'était écroulée et était tombée dans le fossé avoisinant. La partie écroulée laisse une brèche d'environ 100 pieds de longueur sur 17 de hauteur.

La partie qui est restée debout depuis la brèche jusqu'au bastion de l'est, menace ruine, et il faut que ce mur soit réparé immédiatement.

Les travaux de réparation à cet endroit de nos fortifications nécessiteront une dépense d'une vingtaine de mille piastres pour le gouvernement fédéral.

A six heures, c'est à dire une heure avant cet accident, plusieurs ouvriers étaient occupés à réparer le tuyau des égoûts à l'endroit même où le mur est tombé. On comprend qu'elle aurait été la triste conséquence de cet écroulement s'il se fut produit une heure plus tôt.

Vendredi soir, les autorités de la Citadelle ont télégraphié la nouvelle au ministre de la Milice, à Ottawa, et celui-ci a immédiatement répondu que tous les travaux nécessaires aux murs des fortifications seront faits sans délai, pour éviter de nouveaux accidents et que les murs en désagrégation seront démolis et reconstruits.

Bière et Porter de John Labatt

LONDON, ONT.

Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

Savoir originale et fine, pureté garantie. Ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

Prix Spéciaux au Gros

On porte à Domicile dans toute la ville.

J. B. ST-PIERRE, Epicier,

256 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE.

Téléphonez au No. 36.

Cartes d'Affaires.

A. BOURGALT, AVOCAT

11 Rue St-Denis, -- ST-HYACINTHE.

BLANCHETTE & BEAUREGARD, AVOCATS,

167 Rue Girouard - - - ST-HYACINTHE.

BOISSEAU & BAZINET, NOTAIRES

18 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE

BERNIER & MORIN, NOTAIRES

Commissaires de la Cour Supérieure, 169 rue Girouard, St-Hyacinthe.

ASSURANCE SUR LA VIE "LA CANADIENNE"

Représentant pour St-Hyacinthe et le District U. LEVEQUE, Ass.-Surintendant, No 3 Rue St-Denis, ST-HYACINTHE.

Assurance Sun Life

Bureau principal : Montréal.

Magloire Laurence, AGENT-GÉNÉRAL, 87 Rue Mondor, ST-HYACINTHE, Quo.

L. E. MOREL, De la maison CASAVANT FRÈRES, ST-HYACINTHE. ACCORDEUR de PIANOS Prix : \$1.50 Adresse : Hotel Ottawa. Tel. 45.

50 YEARS' EXPERIENCE PATENTS TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American. A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year, four months, \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & Co. 361 Broadway, New York Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

BOUILLOIRES ET ENGINES

A VENDRE!

La Cie du Gaz ayant complété, au Rapide Plat, son installation pour l'éclairage des rues de la ville, offre en vente, à bon marché et à conditions faciles, deux bouilloires et deux engins, à l'usine de la ville. Pour autres détails, s'adresser au bureau de

LA CIE DU GAZ

LA COMPAGNIE

d'Eau Minérale

ST-HYACINTHE

Propriétaire du célèbre

PHILUDOR ET MANUFACTURIÈRE DE SODAS, GINGER ALE, ROOT BEER, GINGER BEER, OUDRE CHAMPAGNE, Etc.,

Le Magasin du Bon Marché EN GROS ET EN DÉTAIL

JOS. BRODEUR

Nos 228, 234, 242 et 244 RUE CASCADES ST-HYACINTHE.

Fleur, Grain, Son, Gru, Moulée, etc. Epicerie, Provisions, Thés, Sucres, Melasses, Graisse, etc. etc. etc

Marchandises Sèches SPÉCIALITÉ : Marchandises Françaises, Soies, Cachemires.

AU PLUS BAS PRIX.

Agent pour la célèbre FARINE FORTE A BOULANGER provenant du Manitoba (grenier de l'univers.) Agent pour J. S. McKay, Boisevain, Man., et la farine à pâtisserie "Todd Milling Co." Galt, Ont.

Les commerçants sont spécialement invités à venir visiter les marchandises de toutes sortes, cotons et indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des États-Unis. N. B.—Argenteries données en cadeaux aux acheteurs.

Boite B. F. 160. Telephone 118.

JOS BRODEUR

PIANOS



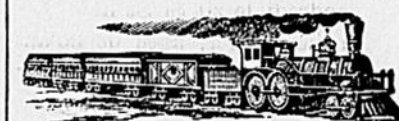
Droits ou Carrés

Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement Faciles.

S'adresser à

"La Tribune," St-Hyacinthe.



CHEMINS DE FER

Les trains laissent St Hyacinthe tous les jours comme suit :

C. P. R.—Allant à St Hugues, etc. : 12.10 et 7.50 P. M. Allant à Farnham, etc. : 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R.—Allant à Montréal, 6.05, 7.20, 10.04, 11.53 A. M., 5.25, P. M. Dimanche à 8.00 A. M. Allant à Acton, etc. : 9.14 A. M. 11.05, A. M. 5.25, 6.45, 10.01 P. M.

I. C. R.—Allant Montréal, 5.15 9.14 A. M., 6.15, 7.50 P. M. Allant à Drummondville : 1.32 8.55, A. M., 1.15, 6.02, 9.00 P. M.

D. C. R.—Allant à Nicolet, à 6.02, P. M.

U. C. R.—Allant à St Jean, 7.45 A. M., et 4.35, P. M. Allant à Sorel, à 9.40 h. A. M., et à 7.40 P. M.

24 Jnin 1900.

Vieux journaux à vendre à la livre, au bureau de La Tribune.

FEUILLETON

L'IDIOTE

(Suite)

XXXIX

Pendant un instant, le comte resta silencieux, comme accablé.

—Le misérable que vous appelez Constant, reprit-il, est un agent, un complice payé. Il avait été prévenu, il savait que ce soir, entre quatre et cinq heures, ma fille se ferait conduire rue Davy.

—C'est certain, monsieur, il le savait.

—Ce n'est pas vous qui le lui avez dit ?

—En montant en voiture, monsieur.

—Vous n'aviez pas vu le matin votre faux ami ?

—Si, monsieur, je l'ai vu.

—Où cela ?

—Ici.

—Comment, ce misérable a eu l'audace de pénétrer dans la maison ! Vous êtes bien coupable, Louis, bien coupable !

—Hélas ! je le vois bien maintenant.

Pendant un instant le cocher put réfléchir ; puis, tout à coup, se frappant le front :

—J'y suis, j'y suis ! s'écria-t-il.

—Que voulez-vous dire ? lui demanda le comte.

—Je sais comment il a su que mademoiselle irait rue Davy.

—Ah ! fit M. de Lasserre.

—Oui, c'est bien cela, je me souviens.

—Parlez, de quoi vous souvenez-vous ?

—Quand mademoiselle est descendue, il était dans la cour, nous causions ensemble. Pour que mademoiselle ne le vit pas, il se glissa dans l'écurie, et il a entendu ce que mademoiselle me disait.

—Etes-vous bien sûr qu'il a entendu ?

—Tout à fait sûr, monsieur. Mademoiselle n'a pas parlé bien haut, mais nous étions tout près de la porte de l'écurie.

M. de Lasserre appuya sa main sur son front.

Convaincu que l'homme en question était un complice de sa femme et du vicomte de Sanzac ; persuadé, d'autre part, que la jeune fille avait été attirée rue Davy et que, prévenu par la comtesse, son agent savant le jour et l'heure où elle s'y rendrait, l'affirmation du cocher déroulait un peu le comte. Mais quand il avait une idée, il n'en voulait pas démordre. Il resta absolument convaincu que sa femme était l'auteur de l'enlèvement.

Il n'avait plus rien à demander à Louis. D'un signe il le congédia.

—Vous paraissez plus tranquille, lui dit madame Delorme.

—Oui, répondit-il, grâce à ce que je viens d'apprendre, je suis maintenant rassuré. Aurore ne court aucun danger, et j'espère bien que demain je la ramènerai ici.

—Dans tout ce que Louis vous a dit, je n'ai compris qu'une chose : Aurore a été enlevée.

—Cela ne laisse aucun doute.

—Pourquoi ? Par qui ?

—Je le sais.

—Ne pouvez-vous pas me dire ?..

—Rien, l'interrompit-il brusquement. Vous n'avez pas diné, allez vous mettre à table.

Madame Delorme comprit qu'il voulait être seul. Elle se leva aussitôt et sortit du salon.

Alors M. de Lasserre bondit sur ses jambes, le regard chargé de sombres éclairs, frémissant, terrible.

—Les misérables, les infâmes ! murmura-t-il d'une voix tremblante

de fureur. Eux, toujours eux !.. Oh ! les lâches, les lâches ! Et sans que je sache rien, sans que j'aie seulement un soupçon, ils ont pu compléter et mettre à exécution cette nouvelle infamie ! Ma fille, ma pauvre fille !

Un sanglot lui coupa la voix.

—Allons, allons, reprit-il, en se redressant avec une énergie farouche, il ne s'agit point de pousser des gémissements, il faut agir !

Il jeta les yeux sur la pendule. L'aiguille marquait neuf heures et demie.

Répondant sans doute à une réflexion qu'il venait de faire, un sourire étrange crispa ses lèvres.

—Voyons toujours, fit-il.

—Il prit son chapeau et sortit précipitamment.

Sur le boulevard, il arrêta un cocher de fiacre qui passait, ayant sa voiture vide.

—Rue Davy, No 6, dit-il à l'automédon, en se jetant dans le coupé.

Vingt minutes après, il était rue Davy, il entra dans la loge de la concierge.

—C'est ici que demeure madame Durand ? lui demanda-t-il.

—Oui, monsieur.

—Est-elle chez elle ?

—Non, elle est sortie.

—J'en étais sûr, pensa-t-il.

Il reprit à haute voix

—A quelle heure madame Durand était-elle sortie ?

—Vers sept heures, répondit la femme, en lui lançant un regard de travers.

—Savez-vous où elle est allée ?

—Mes locataires n'ont pas de comptes à me rendre, répondit aigrement la concierge ; ils vont où ils veulent et font ce qui leur convient ; ça ne me regarde pas.

—Je comprends cela ; mais vous savez peut-être à quelle heure madame Durand rentrera ?

—Je n'en sais rien du tout. Au fait, qu'est-ce que vous lui voulez à madame Durand ?

—J'ai besoin de lui parler.

—Eh bien, ce sera pour un autre jour, attendu que madame Durand ne reçoit pas des hommes la nuit ; et quand même elle rentrerait... vous comprenez. Dites-moi votre nom et je la prévendrai que vous êtes venu.

—Il est inutile que je vous donne mon nom, je reviendrai demain matin.

—Comme vous voudrez, grogna la concierge.

M. de Lasserre remonta dans le fiacre et se fit ramener boulevard Haussmann. Peut-être espérait-il que les ravisseurs d'Aurore, songeant aux conséquences terribles de leur action, avaient renoncé à leur projet et fait reconduire la jeune fille chez elle.

Vain espoir ! Aurore n'était pas revenue.

XL

Le comte s'était rendu rue Davy avec la certitude qu'il n'y trouverait pas la comtesse ; l'absence de la jeune femme, sortie à sept heures, peu de temps après l'enlèvement, l'affermissait dans toutes ses convictions.

La malheureuse ! Elle avait osé, une seconde fois, lui prendre sa fille... Maintenant, il allait être sans pitié pour la misérable ! il roulait dans sa tête toutes sortes de projets de vengeance et ne trouvait pas qu'il y eût un châtiment assez grand, assez terrible à infliger à une pareille coupable, qu'il mettait au-dessous des plus viles créatures.

Après avoir accompagné Aurore, comme nous l'avons vu, jusqu'à sa voiture, la comtesse était remontée chez elle, heureuse de la visite de sa fille, ayant au cœur toute la joie qui pouvait encore y entrer. Elle avait préparé et pris son modeste

epas du soir ; puis elle s'était habillée pour se rendre chez madame de Montesson, la fille cadette de M. Van Ossen, qui lui avait écrit le matin de venir la voir.

M. de Lasserre passa la nuit chez madame Delorme ; mais, malgré les instances de celle-ci et tout ce qu'elle put lui dire, il refusa absolument de se mettre au lit pour prendre le repos dont son corps et son esprit surtout avaient le plus grand besoin. Il est vrai que, dans l'état de fièvre et d'agitation où il se trouvait, il lui eût été impossible de fermer les yeux.

Affaissé dans un fauteuil ou étendu sur le canapé ou debout, arpantau le salon à grands pas, lançant toutes sortes d'imprécations, pleurant et sanglotant par instants après d'effroyables accès de fureur, et de rage concentrées, il s'enfonçait, se perdait au milieu du chaos d'idées qui grouillaient dans son cerveau malade.

Quel moyen devait-il employer pour se faire rendre immédiatement sa fille ? Il le cherchait, mais il y avait une telle confusion dans ses idées et ses pensées qu'il ne parvenait pas à imaginer quelque chose de raisonnable.

Il pouvait dénoncer le fait au parquet du procureur de la république, et aussitôt une légion d'agents de la sûreté serait mise en campagne. C'était évidemment ce qu'il avait de mieux à faire. Mais si le moyen était bon, il avait aussi son côté dangereux, et le comte faisait valoir plusieurs raisons pour se justifier à lui-même la répugnance qu'il avait de mêler à cette grave affaire des hommes de justice.

Il voulait que sa fille lui fût rendue et que les coupables fussent punis ; mais il redoutait un éclat autour du nom de Lasserre, un scandale public dont Aurore aurait à supporter le contre-coup. Plus que jamais le comte de Lasserre tenait à rester dans l'ombre et l'oubli, caché sous le nom de Delorme et celui de Pierre Rousseau. Après avoir porté sa honte seul, pendant des années, il ne voulait pas la rendre publique, il ne voulait pas la faire partager à sa fille.

C'est ainsi que le malheureux passa la nuit, dans des angoisses inexprimables, formant mille projets et ne s'arrêtant à aucun.

Un peu avant sept heures, il se disposait à sortir lorsque l'honorable Chamion fit irruption dans l'appartement en criant :

—Madame, monsieur, on ramène la voiture !

Le comte descendit rapidement l'escalier. Dans la cour il se trouva en présence d'un gardien de la paix et d'un garde du bois de Boulogne.

Louis était en train de dételer le cheval ; mais il y mettait du temps, car il s'interrompait à chaque instant dans son travail pour accablant de caresses la pauvre bête qu'il retrouvait dans un état pitoyable. En effet, le cheval était fourbu, efflanqué, couvert de poussière et crotté jusqu'au ventre. Il ne paraissait pas complètement insensible aux caresses du cocher ; mais, pour le moment, une épaisse litière fraîche, une bonne ration d'avoine et un fort coup de bouchon de paille et d'étrille auraient mieux fait son affaire.

Le comte de Lasserre interrogea le gardien de la paix et le garde du bois, et voici qu'il apprit :

Au petit jour, faisant sa tournée dans le bois, le garde avait rencontré le cheval dans une allée, marchant au pas et à l'aventure. Il avait cru, d'abord, qu'un accident était arrivé la veille ; mais après examen, il acquit la certitude que la voiture n'avait point versé et que le cheval ne s'était pas emporté ; il n'existait, en effet, aucun dé-

sordre dans le harnachement du cheval, et la voiture ne portait pas la moindre trace d'un accident quelconque.

Très étonné, mais renonçant à s'expliquer l'abandon de l'attelage, le garde avait pris le cheval par la bride et s'était rendu au bureau du commissaire de police de Neuilly, où le secrétaire du commissariat reçut sa déclaration. Ce dernier avait déjà donné l'ordre de conduire le cheval et la voiture à la fourrière, lorsqu'un gardien de la paix eut l'idée de visiter l'intérieur du coupé. Dans une des poches de côté il avait trouvé un carré de papier—qu'il présenta au comte,—sur lequel une main peu habile avait écrit le nom et l'adresse de madame Delorme. Alors, au lieu de conduire l'attelage à la fourrière, on l'avait amené boulevard Haussmann, à l'adresse indiquée.

—Maintenant, monsieur ajouta le gardien de la paix, si madame a une déclaration à faire, je suis chargé de lui dire qu'elle devra se présenter dans la journée au bureau de M. le commissaire de police de Neuilly.

Madame Delorme, répondit le comte, n'a aucune déclaration à faire, aucune plainte à formuler ; l'abandon de son cheval et de sa voiture dans le bois de Boulogne, par suite d'une erreur involontaire de son cocher, est un fait auquel elle désire qu'on n'attache aucune importance. Je vous prie de dire cela à M. le commissaire de police ; vous le prévienrez en même temps que M. Delorme aura l'honneur de lui faire une visite aujourd'hui ou demain.

Quant à vous, messieurs, je vous remercie : madame Delorme et moi nous aimons à reconnaître les services qui nous sont rendus ; le commissaire de police de Neuilly vous remettra à chacun une gratification de la part de madame Delorme.

Les deux hommes saluèrent respectueusement le comte et se retirèrent.

Le père Chamion, qui n'avait pas perdu un mot de ce qui venait d'être dit, était stupéfié de la réponse du comte.

—Par exemple, se disait-il en hochant la tête, si j'y comprends quelque chose, je veux bien que le diable m'emporte !

Le comte alla prendre une voiture de place à la station la plus proche et se rendit rue Davy.

La concierge donnait un coup de balai sur le trottoir devant la maison.

—Qui demandez-vous ? dit-elle à M. de Lasserre en le voyant ouvrir la porte de la loge

—Madame Durand, répondit-il.

—Ah ! je vous reconnais, c'est vous qui êtes venu hier soir. Eh bien, madame Durand est chez elle ; je lui ai dit qu'un vieux monsieur était venu pour la voir, elle ne sera pas surprise de votre visite. Montez, c'est au troisième, la porte à droite.

Le comte grimpa rapidement l'escalier ; arrivé sur le palier du troisième étage, il s'arrêta un instant pour reprendre haleine. Il paraissait calme, mais son cœur battait à se briser et son regard avait gardé quelque chose de farouche.

Ne voyant pas de cordon de sonnette à la porte, il frappa. Presque aussitôt la porte s'ouvrit et il se trouva en face de sa femme, en négligé du matin.

La comtesse laissa échapper un cri de surprise.

—Vous, monsieur le comte, c'est vous ? dit-elle en reculant pour le laisser entrer.

Sans prononcer une parole, le comte franchit le seuil, referma la porte et entra en même temps que la jeune femme dans la petite pièce que nous connaissons. Alors son

regard devint fulminant et son visage prit une expression terrible.

—Mon Dieu ! mais qu'avez-vous donc ? s'écria la comtesse épouvantée.

Il darda sur elle son regard de feu.

—Misérable ! infâme ! prononça-t-il d'une voix rauque, où est ma fille ? Allons, répondez, où est ma fille ?

Le cœur de la comtesse cessa de battre et elle sentit un froid glacial dans tous ses membres, comme si son sang se figeait dans ses veines.

—Mais... je... je ne comprends pas... balbutia-t-elle.

—Ah ! vraiment, répliqua-t-il avec un ricanement étrange ; eh ! bien, je vais vous faire comprendre. Hier soir, à cinq heures, Aurore était ici.

La jeune femme baissa la tête, en murmurant :

—C'est vrai.

—En sortant de chez vous, dans la rue, à la porte de cette maison, Aurore a été enlevée.

La figure décomposée, livide et les yeux égarés, la comtesse se redressa.

—Que dites-vous, mon Dieu ? que dites-vous donc ? exclama-t-elle affolée, en faisant un pas en avant.

—Je vous dis qu'Aurore a disparu, qu'elle a été enlevée par deux hommes à votre solde, deux bandits vos complices !

Les yeux de la comtesse, subitement injectés de sang, se voilèrent. Elle essaya de parler ; mais elle ne put que pousser un cri étranglé, déchirant, horrible. Pendant une seconde ses bras battirent l'air, son corps rejeté en arrière se raidit et elle tomba comme une masse sur le carreau où elle resta étendue ne donnant plus signe de vie.

Le cri de la pauvre mère, exhalation de son âme, avait été plus éloquent que tout ce qu'elle aurait pu dire.

—Je me suis trompé, pensa le comte, elle ne savait rien, ce n'est pas elle !

La flamme de ses yeux s'éteignit et il enveloppa d'un long regard la malheureuse qui gisait à ses pieds. Il se pencha sur elle avec l'intention évidente de la relever, de lui porter secours ; mais, aussitôt, il se redressa brusquement.

—Non, non, murmura-t-il avec une sorte de fureur, je ne veux pas, je ne veux pas !

—Et il s'élança hors du logement.

Au bas de l'escalier il rencontra la concierge.

—Montez vite, lui dit-il, madame Durand vient de se trouver mal ; elle réclame vos soins.

Il s'éloigna rapidement, pendant que la concierge effrayée s'empresait de monter au troisième étage.

Le comte se jeta dans sa voiture sans rien dire au cocher.

—Où allons-nous ? lui demanda celui-ci.

—Je n'en sais rien.

Malgré cette singulière réponse, le cocher fouetta son cheval tout en se disant :

—En voilà un drôle de pistolet ! Après tout, ça m'est bien égal, je marche à l'heure et pourvu que je sois payé.

Blotti dans un coin du coupé, le comte réfléchissait ou plutôt essayait de fixer sa pensée. A tort il avait accusé la comtesse, il le reconnaissait ; il avait fait fausse route. Où chercher maintenant ? A qui devait-il réclamer sa fille ?

Il fallait tâcher de deviner, d'abord pourquoi Aurore avait été enlevée. Quel mobile avait fait agir le ravisseur ? Quelles pouvaient être ses intentions ? Tout à coup, une clarté se fit dans son esprit troublé et il lui sembla qu'une main invisible traçait sous ses yeux, en lettres

de feu, le nom du marquis de Verveine. Il tressaillit et s'écria :

—C'est lui, c'est lui!

Après sa femme, pouvait-il accuser, raisonnablement, un autre que le marquis? En effet, tout s'élevait contre Adrien; sa conversation avec Aurore, chez la marquise de Montperrey, que la jeune fille avait fidèlement rapportée à son père, prouvait suffisamment au comte que le jeune homme était le coupable qu'il cherchait.

—Le lâche, le lâche! prononça-t-il d'une voix sourde. Oh! je le tuerai; oui, je le tuerai comme un chien enragé!

Soudain, une idée nouvelle traversa son cerveau, faisant surgir une hypothèse douloureuse, stupéfiante, qui se dressait entre lui et le marquis. Or, cette hypothèse lui montrait comme chose possible une entente entre Aurore et Adrien. Dans ce cas sa fille était la complice de son ravisseur, il l'avait enlevée avec son consentement, tout avait été convenu entre eux.

Quel moyen le marquis avait-il employé pour suborner sa fille? Sans doute ils s'étaient écrit. L'homme qui s'était fait l'ami du cocher avait été leur messager. Sans doute encore, ils s'étaient rencontrés quelque part. Et madame Delorme, chargée de veiller sur sa fille constamment, comme une mère, madame Delorme n'avait rien vu, rien soupçonné!

—Oh! oh! fit-il.

Et, atterré, il pressait dans ses mains son front brûlant.

Toutefois, dans son cœur, la fibre paternelle essayait encore de défendre sa fille et il hésitait à croire qu'elle eût pu le tromper ainsi. Quoi, Aurore capable d'une pareille chose! Non, non, c'était impossible! Et pourtant, sans son autorisation, sans lui rien dire, elle était allée chez son institutrice, chez sa mère, et elle avait su lui cacher cela. Donc elle avait pu le tromper d'une autre manière.

Et l'affreuse supposition revenait persistante, opiniâtre, s'imposait, et la malheureuse idée s'incrétait dans sa pensée.

Ainsi, après sa femme, qui l'avait trompé, trahi, c'était sa fille, qu'il aimait et adorait, plus encore peut-être qu'il n'avait aimé et adoré la mère, c'était sa malheureuse fille, qui grossissait à son tour la masse des filles perdues!

—Malheur! malheur! s'écria-t-il avec désespoir. Mais pourquoi donc suis-je encore sur terre? Pourquoi donc ne suis-je pas mort depuis longtemps? Qu'ai-je fait dans la vie? Rien. Quels services ai-je rendus? Aucun.

J'avais quelque chose là, continua-t-il en se frappant le front, et quelque chose aussi dans le cœur et dans l'âme! Et tout cela a été détruit, anéanti, emporté dans le tourbillon du malheur! Aujourd'hui qu'est-ce que je suis? Un corps sans âme, une machine dont tous les ressorts sont brisés, un spectre vivant! qu'il soit maudit, comme moi, le jour où je suis entré dans cette misérable et exécrable vie?

Maintenant, qu'allait-il faire?

Allait-il abandonner sa fille à sa destinée comme il avait autrefois abandonné sa femme?

Cette pensée lui vint. Mais il la repoussa aussitôt avec horreur. Non, il ne pouvait pas faire cela. Il avait trouvé sa femme indigne du pardon; mais, si coupable que fût Aurore, il sentait qu'il aurait la force de lui pardonner sa faute.

Avant tout, il fallait la retrouver, l'arracher des mains de son ravisseur, de ce misérable marquis de Verveine, dont il avait voulu faire son gendre, à qui il aurait donné sa fille et qui la lui avait prise, l'infâme! Ah! maintenant, c'était fini... Il aurait préféré voir Aurore dans un cercueil plutôt que de la marier à un pareil misérable!

Les créances du marquis étaient toutes entre ses mains; il allait immédiatement le poursuivre; il le ferait vendre par autorité de justice, à vil prix, le domaine de Verveine, ses bois, ses fermes, tout ce qu'il possédait. Ce serait sa première vengeance!

En attendant, comment savoir où il avait conduit Aurore? Evidemment, ils étaient partis ensemble. Quel moyen employer pour découvrir leur retraite?

Ces questions, que M. de Lasserre s'adressait, réveillèrent d'anciens souvenirs et firent jaillir de sa mémoire un nom: Gabiron.

—Oui, se dit-il, voilà l'homme qu'il me faut; mais depuis seize ans, qu'est-il devenu? Est-il toujours un agent de la maison Serpin? Existe-t-il encore? Aujourd'hui même, je le saurai. Après tout, si je n'ai pas Gabiron, l'agence me trouvera un autre homme.

Le fiacre était arrivé sur les boulevards extérieurs que le cheval suivait tranquillement, marchant au pas.

Le comte eut la pensée de se rendre chez son ami Van Ossen pour l'instruire du nouveau malheur qui lui arrivait et lui demander ses conseils. Mais il changea aussitôt d'idée.

—Non, se dit-il, jusqu'à nouvel ordre Guillaume ne doit rien savoir.

Après avoir réfléchi un instant:

—Si j'allais chez le marquis, dit-il; je suis certain de ne pas le trouver; mais, qui sait, je puis apprendre quelque chose.

Il baissa un des panneaux vitrés de devant.

—Cocher? cria-t-il.

L'homme se retourna.

—Conduisez-moi rue Vanneau, no 20.

—Allons-y grommela le cocher, il vaut encore mieux aller là que nulle part.

Et il fouetta son haridelle qui voulu bien partir au trot.

Le comte de Lasserre ne fut nullement étonné quand le concierge de la maison où demeurait le marquis lui apprit que M. de Verveine était absent. A une seconde question qu'il adressa, la concierge répondit:

—M. le marquis est parti hier soir, vers cinq heures, sans dire à son valet de chambre où il allait; il a emporté une valise de voyage, ce qui indique qu'il ne reviendra pas avant trois ou quatre jours. J'étais là au moment de son départ; je lui ai trouvé un air tout je ne sais comment, il était pâle et paraissait préoccupé et inquiet. Je l'ai fait remarquer à ma femme, en lui disant: "Bien sûr, il est arrivé quelque chose de désagréable à M. de Verveine."

Le comte n'avait pas besoin d'en apprendre davantage pour se trouver suffisamment édifiée. Le doute n'était plus possible. Ce que venait de lui dire le concierge affermissait sa conviction.

Il remonta dans le fiacre et se fit ramener boulevard Haussmann.

—Je ne sais rien encore, dit-il à madame Delorme, je cherche...

Je vais rentrer chez moi, je ne sortirai probablement pas dans la journée. Si d'une manière ou d'une autre vous apprenez quelque chose, vous m'enverriez Louis immédiatement.

Et il s'en alla sans lui avoir adressé aucun reproche sur son manque de surveillance.

Aussitôt rentré chez lui, le comte écrivit une lettre qu'il mit dans une enveloppe. Cela fait, il appela Théodore.

—Vous allez tout de suite porter ceci à cette adresse, lui dit-il, en lui donnant la lettre: vous remettrez ce pli à M. Serpin lui-même ou à son représentant, ou à son successeur si l'agence a changé de directeur. Dans le cas où la personne

que je demande se trouverait là, vous reviendrez ici avec elle. D'ailleurs, quelle que soit la réponse qui vous sera faite, vous me l'apporterez immédiatement.

Théodore, habitué avec le comte à obéir passivement, s'inclina et sortit.

Le comte reprit sa plume et écrivit une seconde lettre. Celle-ci était adressée au commissaire de police de Neuilly. Il glissa dans l'enveloppe, avant de la cacheter, un billet de cent francs. C'était la récompense promise aux deux hommes qui avaient ramené le cheval et la voiture.

(A continuer)



CANAL DE TRENT.

DIVISION DU LAC SIMCOE.—BALSAM

Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et endossées sous le nom de "Canal de Trent" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, vendredi, le 24 août 1900, pour la construction d'un peu près treize milles de canal, entre Kirkfield et le lac Simcoe, qui sera divisé en deux sections.

Les plans, spécifications de l'ouvrage et les blancs de contrat peuvent être vus au bureau de l'Ingénieur en chef du Département des Chemins de fer et Canaux, à Ottawa, ou au bureau de l'Ingénieur surintendant, Peterboro, où des blancs de soumissions peuvent être obtenus le et après mardi, le 24 juillet 1900.

S'il s'agit de sociétés, la soumission doit porter la signature actuelle du nom complet, la nature de l'occupation et la demeure de chaque membre de la dite société. et, en outre, un chèque de banque accepté pour la somme de \$1.500 doit accompagner la soumission pour chaque section; ces chèques acceptés doivent être endossés payable au Ministre des Chemins de fer et Canaux, et il sera confisqué si les parties soumissionnaires refusent d'accepter le contrat pour l'ouvrage et aux prix et conditions mentionnés dans l'offre soumise. Les chèques acceptés ainsi envoyés seront retournés aux parties respectives dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre, L. K. JONES,

Secrétaire, Dépt Chemins de fer et canaux.

Département des Chemins de fer et des Canaux, Ottawa, 16 Juillet 1900.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du Département ne seront point payés. 7-24-1900 5 f.



Les Sept Epices du Dr. Howard.

Guérissent tous les Désordres Digestifs, la Dyspepsie, l'Indigestion, Douleurs, Vents. En forme de tablettes; bon remède, facile à prendre, efficace.

Le Lieutenant Colonel du 4^{ème} Bataillon.

Qui est aussi Régistrateur du Comté de Leeds, un ex-M.P.P., est un des plus anciens membres du Brock Lodge, No. 9, I.O.O.F., et est un des Six-Grand-Maitres de l'Ordre, à Ontario.

Cet éminent citoyen soldat a beaucoup souffert de la Dyspepsie et de l'Indigestion, depuis des années, il dit:

Messieurs:—J'ai pris vos SEPT EPICES, (Seven Spices), pour l'Indigestion et la Dyspepsie, et j'ai trouvé que c'était un remède de grande valeur, qui donne un soulagement prompt et efficace. Je puis le recommander à toutes les personnes qui sont sujettes à ces maladies souffrantes. W. H. COLE.

Vente en boîtes seulement. Prix, 50 cents, chez les pharmaciens ou s'adresser à DR. HOWARD MEDICINE CO., Brockville Ont. Envoi franc-de-port.

Eventails

Prix du grand éventail mu par l'électricité, pour jusqu'au 1^{er} nov. 1900: Pour un, \$15, payable d'avance; pour deux, \$25, payable d'avance. Petit éventail, \$10, mêmes conditions, avec droit d'arrêter de midi à 1 heure les jours que nous serons obligés de faire usage de vapeur comme pouvoir moteur.

LA CIE DES POUVOIRS HYDRAULIQUES.

1 juin, 1m.

Bon à savoir

M. Jos. Leduc vient de faire des arrangements avec un spécialiste pour les couvertures en gravois et en ciment, caves, trottoirs, en goudron, asphalte et en granolite.

S'adresser à JOS. LEDUC, ferblantier.

M. O. DAVID & CIE

Maison à la Mode!

HARDES FAITES

D'avance et sur commande.

Assortiment complet de.....

Tweeds et Fournitures

84-86 rue St-Simon, Place du Marché

ST-HYACINTHE.

J. EDMOND GOSSELIN, tailleur.

Cordeau & Lajoie

Rue Piété

ST-HYACINTHE,

FABRICANTS DE

Bieres de Ginzembre.

SODAS et

Liqueurs de tempérance

Propriétaires de l'Eau

Minérale

EXCELSIOR

St-Hyacinthe Illustré

Historique de St-Hyacinthe

(Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures

EN LITHOGRAPHIE

Des Edifices Publics, Religieux,

Manufacturiers, Etc.,

de St-Hyacinthe.

PRIX 25 Cts.

En vente seulement au Bureau de

CE JOURNAL

MARCHE DE ST-HYACINTHE

SAMEDI, 30 Juin 1900.

LEGUMES.

Pois, le minot.....	90	à 1 00
Oignons do.....	65	75
Fèves do.....	1 00	1 40
do la terrinée.....	8	10
Patates, le minot.....	25	30
Oignons la tresse.....	10	15
Choux.....	5	10
Céleri 2 pour.....		
Radis le paquet.....	2	
Salade, 2 pieds.....	5	
Rhubarbe, le paquet... ..	3	
Asperges, le paquet....	10	25
Concombres, la pièce....	10	
Tomates, la doz.....		

GRAINS.

Blé le minot.....	1 00	1 20
Blé d'Inde do....	55	60
Avoine do....	32	35
Sarazin do.....	50	55
Orge do.....	45	50
Gaudriole do.....	35	40
Graine de Mil do.....	2 00	2 25

VOLAILLES ET GIBIER

Dindes la livre....	10	
Oies do....	6	
Poules le couple, ..	55	70
Poulets do....		
Pigeons do....	15	20
Perdrix do....		
Canard do....		

VIANDES

Bœuf a lb.....	9	12
do 100 lb.....	7 00	7 50
Lard frais la lb.....	9	10
do 100 lb.....	7 00	7 25
do salé do.....	8 00	10 00
Mouton la lb.....	8	10
Veau quartier... ..	60	1 00
Veau la livre.....	10	12

PRODUITS DE FERME.

Beurre frais la lb.....	19	22
do salé do.....	18	20
Œufs frais a douz.....	12	13
Laine la lb.....	25	30
do filée do.....	65	75
Savon do.....	6	7

DIVERS.

Miel coulé la lb.....	8	10
do en gâteaux.....		
Sucre d'érable la lb....		
Sirup d'érable.....	90	1 00
Graisse do....	9	10
Tabac en feuille do....	10	25
Pommes la mesur.....	35	50
Foin par 100 bottes... ..	6 00	7 00
Paille do.....	1 00	1 25
Peaux de bœuf la lb....	6 50	7 50
do veau do....	6	7
do mouton jeune... ..	20	35
Cochon vivant vieux... ..	0 00	0 00
do jeune... ..	1 00	2 00

EMILE BERTHAU,

Glerc du Marché.

L'IMPRIMERIE

—DE—

La Tribune

Est l'établissement le plus complet pour l'impression de.....

LIVRES, PAMPHLETS,

ENTETES-DE-COMPTES;

ENTETES-DE-LETTRES,

CIRCULAIRES

CARTES D'AFFAIRES,

PROGRAMMES

ETC., ETC., ETC

TELEPHONE BELL 61

TELEPHONE DE DRUMMONDVILLE

A VENDRE

Un bon Piano carré. Un piano droit de seconde main. Kodak, contenant négatifs pour 100 expositions.

S'adresser au bureau de LA TRIBUNE.

INSIGNES

SUR

RUBANS

CELLULOID

et METAL

POUR:

Sociétés Religieuses

et de Bienfaisance

CERCELS, AMATEURS,

ETC., ETC..

S'adresser au

BUREAU DE "LA TRIBUNE",

ST-HYACINTHE

Cartes de Visite

COMMANDEZ VOS

CARTES DE VISITE

AU BUREAU DE.....

LA TRIBUNE

ENGINS ET BOUILLOIRES.

Depuis 3 forces

jusqu'à 100.

— LES —

ENGINS et BOUILLOIRES

DE

E. LEONARD & SONS

ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.

Ces ENGINS ET BOUILLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sous tous les rapports. Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.

Pour informations, écrivez à A. DENIS, "LA TRIBUNE"

Agent pour le district de St-Hyacinthe

Nouvelle Ligne

—DE—

TELEPHONE

ENTRE:—

St-Hyacinthe, — Ste-Rosalie, — St-Simon, — Ste-Hélène, — St-Eugène, — Duncan, — St-Germain, Drummondville, — St-Cyrille, — Carmel, — Mitchell, — Ste-Brigitte, — Ste-Perpétue, — St-Zéphirin, — La Baie et Nicolet. Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé coin des rus Mondor et William, cité de St-Hyacinthe.